

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

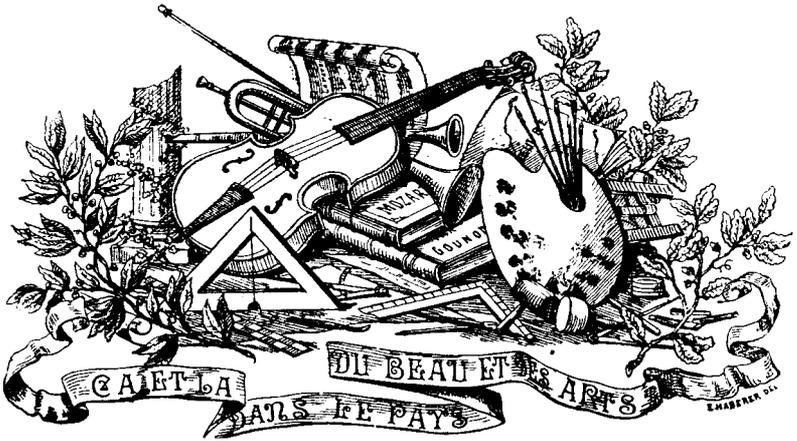
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.





SAINTE-MONIQUE ET SAINT-AUGUSTIN

D'APRÈS ARY SCHEFFER.

AU salon de 1846, la foule se pressait compacte et sans interruption autour d'un tableau qui exerçait sur elle une étrange fascination. Elle était, comme malgré elle, entraînée vers les régions célestes par l'image du ravissement extatique qu'il représentait. C'était en effet la plus étonnante création de l'art moderne, et l'observateur calme et réfléchi pouvait se demander avec surprise comment un tel résultat avait pu être obtenu en négligeant tous les moyens qui ordinairement séduisent le spectateur. Ce tableau qui attirait le public et qui charme encore tous ceux qui le contemplant, c'était *la sainte Monique et le saint Augustin* d'Ary Scheffer.

Il va sans dire qu'un si grand succès ne fut pas sans provoquer de violentes contradictions parmi les gens de système et de métier. Les uns disaient que ce n'était pas là de la peinture mais une apparition de corps transfigurés. D'autres critiquaient la roideur des corps, la maigreur anguleuse des formes, le mépris des chairs. On se récriait contre ce que l'on appelait la glorification des os ; mais le jugement du public, qui se laisse quelquefois emporter par un engouement passager est le critique par excellence lorsqu'il persévère dans ses prédilections et il y est fidèle encore aujourd'hui.

Ne résistons pas au plaisir de citer à l'appui de ce jugement une page d'un critique plein de goût, d'autorité et d'élévation, M. Louis Vitet : " A quoi bon s'écrier : Ce n'est pourtant pas de " la peinture ! C'est bien mieux, puisque l'extase de cette sainte " femme se communique en quelque sorte à ceux qui la con- " templant, puisque vous sentez comme entraînés par elle, " comme emportés avec son fils vers ces régions éthérées où s'élève " son âme, puisque vous assistez, par reflet dans ses yeux, au spec- " tacle sublime dont elle est enivrée. L'élan de la vie céleste, " l'élan de la béatitude, la vision du surnaturel rendue sensible et " fixée sur la toile, voilà le mot de ce succès. Ajoutez aux joies du " ciel certains sentiments de la terre que Scheffer excelle à faire " comprendre, le bonheur, la reconnaissance de cette mère qui tient " son fils contre son cœur, et qui sent qu'il s'émeut, se détache, " s'ébranle, commence à quitter terre, et va la suivre dans son vol ; " puis, chez le fils, la foi naissante et déjà ferme, tant de respect et " tant d'étonnement, tant d'ardeur soumise et domptée, toutes les " *Confessions* en un mot, résumées en trois coups de pinceau ! " Trouvez beaucoup de peintres qui vous en disent autant, qui vous " révèlent de tels mystères, cherchez dans le présent, cherchez " même dans le passé, et dites-nous si devant de telles œuvres " l'admiration se marchande ! "

Pour tout dire, il faut avouer que cette appréciation élogieuse est l'œuvre d'un ami de longue date dont l'affection était encore accrue par un sentiment de reconnaissance personnelle dont M. Lenormant nous a révélé le douloureux motif : " Pour l'aider " à supporter une perte irréparable, Scheffer entreprit de rendre à " un époux désolé les traits de celle qu'il pleurait : jamais rien n'a " mieux caractérisé son talent que ce portrait. La forme est celle " d'une apparition diaphane ; c'est sans doute ainsi que les corps " transfigurés brilleront dans le ciel. Tout l'essentiel s'y trouve, " tout ce qu'on aime à garder des personnes aimées : le reste s'en " est allé avec les misères de la vie. "

Ary Scheffer, en effet, avait le don de peindre de mémoire, il pouvait, à longs intervalles, malgré l'absence, malgré la mort même, retrouver l'exakte ressemblance, et plus d'un ami désolé lui a dû—comme M. Vitet—la douce surprise de voir revivre, contre toute espérance, une image chérie. Il excellait d'ailleurs dans le portrait. Ceux qui datent de la dernière période de sa vie sont tellement expressifs qu'on dirait qu'ils vivent, qu'ils respirent et vont parler. Celui de M. de Lamennais est un des plus remarquables. Écoutons M. Alfred Nettement, il va nous dire l'effet que ce portrait produisait

sur les contemporains du malheureux dévoyé : “ Ce n'est plus l'abbé
 “ de Lamennais de l'*Indifférence*. Depuis longtemps le docteur a
 “ failli, l'ange est tombé. Que d'orgueil, mais que de morne et secrète
 “ tristesse sur ce front sillonné par le temps, par la pensée, et peut-
 “ être plus encore par le souvenir du passé et par la crainte de
 “ l'avenir ! C'est ainsi que nous le vîmes dans une séance célèbre
 “ de l'Assemblée législative de 1849, un jour que Berryer, provoqué
 “ par un amendement de Jules Favre qui réclamait l'inamovibilité
 “ des desservants, afin de les soulever contre leurs supérieurs,
 “ monta inopinément à la tribune, et, dans une magnifique impro-
 “ visation, exalta devant l'Assemblée émue ces vertus d'obéissance,
 “ d'humilité, de dévouement, sublime apanage du clergé catho-
 “ lique, et qu'une voix démocratique voulait tarir dans son sein en
 “ renouvelant contre les serviteurs cette tentation d'orgueil que
 “ Satan avait osé diriger contre leur divin Maître ! Tout à coup on
 “ vit un homme se lever, descendre péniblement les gradins
 “ supérieurs sur lesquels il siégeait parmi les députés de la Mon-
 “ tagne, et, comme courbé sous ce magnifique éloge de l'obéissance
 “ et de l'humilité et foudroyé par cette grande éloquence, s'enfuir
 “ de la salle : c'était Lamennais. C'est bien là celui dont Ary
 “ Scheffer a conservé l'image à la postérité.”

* * *

En considérant l'œuvre si française d'Ary Scheffer, à qui viendrait la pensée qu'il était Hollandais, et cependant il naquit à Dordrecht en 1795. Il reçut sa première éducation artistique dans la maison paternelle de son père, artiste de talent que la mort moissonna presque au début de sa carrière, avant qu'il eût fait sa marque.

Ary était l'aîné de trois enfants qui tous se sont fait un nom. A douze ans notre jeune peintre avait déjà produit un tableau qui eut les honneurs d'une exposition publique à Amsterdam et fit sensation. Heureusement pour le jeune prodige il ne se laissa pas aveugler par ce succès hâtif. Il comprit, et sa mère jugea comme lui, que malgré les flatteries du public et du roi Louis Bonaparte, il n'était après tout qu'un habile écolier qui avait encore besoin d'un maître. La Hollande ne lui offrant pas ce maître, Madame Scheffer vint se fixer à Paris, où nous trouvons le jeune Scheffer fréquentant les ateliers des peintres les plus célèbres, mais surtout celui de Girard, en compagnie de Géricault, d'Eugène Delacroix et de Sigalon.

Le talent d'Ary Scheffer comme celui de Paul Delaroche n'aura pas d'arrêt, il progressera jusqu'à la fin de sa vie. Trois phases suc-

cessives et bien distinctes divisent sa carrière artistique : le monde tel qu'il est, le monde des poètes, et le monde de la foi. Malheureusement Ary Scheffer était protestant, et il est permis de croire que s'il eût été éclairé de la foi véritable, il se fût élevé encore bien plus haut dans ce monde religieux qui lui a inspiré de si belles toiles.

Ce fut sous la restauration, de 1819 à 1830, qu'il fit ses débuts. Les petits tableaux et les portraits qu'il produisit alors laissent voir un homme qui cherche sa voie. *Les femmes souliotes*, qui ferment la première période et commencent la seconde, sont une œuvre remarquable. A partir de cette date, Ary Scheffer ne s'inspirera plus de l'histoire ; c'est à la poésie qu'il ira demander les sujets de ses compositions. Aussi, pour la plus grande partie de ses œuvres, ne sera-t-il jamais un peintre populaire dans le bon sens du mot, il sera le peintre des âmes choisies et sérieuses, le peintre des esprits littéraires qui sont familiers avec le Dante, avec Goëthe, Schiller, Byron et Bürger. Jusqu'à cinq fois, la douce image de la Marguerite de Faust est venue à son appel se fixer sur la toile, et trois fois la touchante légende de Mignon a exercé son pinceau. C'est encore à Goëthe que Scheffer emprunte son *Roi de Thulé* et l'*Enfant pieux*. Ce poète semble avoir été son favori ; car quatre fois aussi la figure pensive et songeuse de son Faust se retrouvera sous son pinceau. Qui ne s'arrête avec émotion devant sa belle et triste image du *Faust à la coupe* tracé vers la fin de sa vie, en 1858, lorsqu'il était dans toute la puissance de son talent. Ary Scheffer s'est inspiré de ces vers mis par le poète dans la bouche de Faust, dont la main suicide est arrêtée par le son des cloches : " Quel est " ce profond bourdonnement et ce son éclatant qui éloignent avec " une telle puissance la coupe de mes lèvres ? Cloches, annoncez- " vous déjà la première heure solennelle des heures de Pâques ? " Cloches, chantez-vous déjà le chant de consolation ? Le souvenir " et les sentiments de mon enfance, réveillés, me retiennent au " moment de faire ce pas suprême. Oh ! continuez à retentir, doux " chants du ciel ! Mes larmes ont coulé, la terre me possède de " nouveau."

A la vue de ce tableau, en redisant cette plainte navrante du Faust de Goëthe, on se souvient comme malgré soi de Jouffroy peignant l'émotion que produisit sur lui l'aspect des lieux où il avait été chrétien, et qu'il revoyait après avoir perdu la foi. Seul, le malheureux, il était dans la vie sans savoir ni comment ni pourquoi ! Ses lumières étaient pleines de ténèbres, sa science ignorait ! C'était la même tristesse navrante quand il comparait les

espérances de tous à son désespoir et la plénitude de ces cœurs remplis par la foi au vide de son cœur désert et désolé !

Hélas ! c'est encore le gémississement de tant d'âmes qui se sont laissé envahir par l'esprit de doute et de scepticisme. Comme le grand philosophe, comme le Faust de Gœthe et d'Ary Scheffer, ils se souviennent des jours heureux de leur paisible enfance alors que la brise salutaire de la foi catholique les conduisait doucement vers le port ; rejetés maintenant loin de la patrie, ils voudraient rapprocher du rivage, pour respirer encore une fois les parfums de la terre natale, l'esquif qui les emporte vers le gouffre du doute et de la désespérance ; mais Méphistophélès tient l'amarre de l'orgueil et ne laisse pas facilement échapper ses victimes.

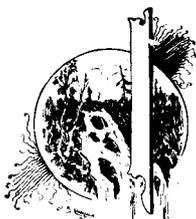
Mais revenons à notre peintre. Ces réflexions nous conduisent d'ailleurs tout naturellement à parler de la troisième, de la plus belle partie de ses œuvres, de celle qui certainement obtiendra le succès le plus long et le plus général, nous voulons dire ses tableaux religieux. Jusqu'ici Ary Scheffer a été le peintre de l'idéalisme rêveur, il va maintenant devenir le peintre de l'extase. Après *sainte Monique et saint Augustin*, voici *les saintes femmes revenant du Tombeau—Madeleine en extase*, puis les Christ, que l'on range parmi les plus nobles créations de la peinture moderne. Rien n'égale, en effet, l'ineffable expression de son *Christ pleurant sur Jérusalem* ! rien, le calme regard et le geste tout puissant de son *Jésus sur la montagne* terrassant le démon ; ni l'humilité sublime, la divine résignation de son *Christ au roseau*.

L'atelier d'Ary Scheffer était une exception, tout y était en harmonie avec les œuvres qui en sortaient. C'était un atelier où l'on ne fumait pas, où tout était en ordre ; on y causait, non sans gaieté, mais sans gros rire, comme dans un salon. Dans cet atelier se faisait entendre un concert presque perpétuel ; les artistes aimaient à y venir exécuter leurs improvisations, sûrs de trouver dans le maître un amateur passionné toujours prêt à les entendre et à les comprendre, sans même interrompre son travail.

Ary Scheffer mourut en 1858 dans toute la plénitude de son talent. Sur son lit de mort il demandait encore ses pinceaux dans l'espoir de pouvoir travailler, mais les forces lui faisaient défaut. Il fut vivement regretté de tous ceux qui l'avaient connu, mais surtout des jeunes artistes pauvres dont il était la providence dans les moments difficiles.

PHILIPPE-AUBERT DE GASPÉ

ÉTUDE LITTÉRAIRE.



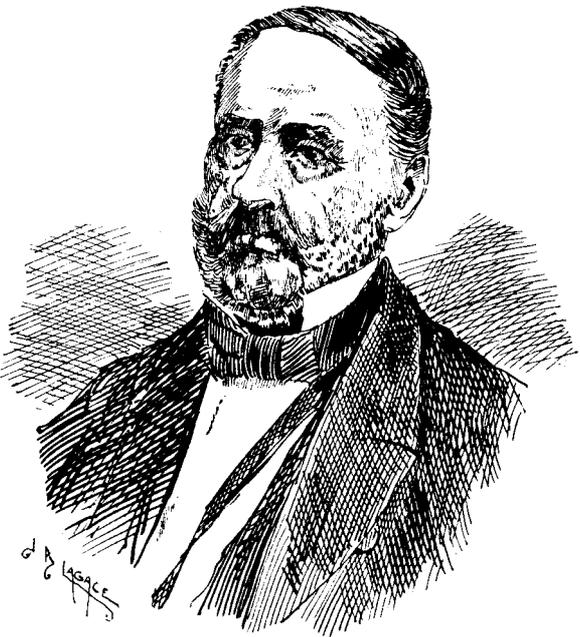
Il y a dans le mot de patrie un sens intime et profond. La patrie, c'est, en quelque sorte, la terre qui vous a enfanté. Non pas au sens panthéiste où l'entendent les littérateurs de Francees-pèce Goncourt. Loin de constituer cet être vague, universel, semi-matériel, semi-vivant, semi-divin, avec lequel les romanciers naturalistes identifient gravement l'humanité, la terre, comme vous le savez, est quelque chose de très grossier. Et néanmoins nous sommes faits de terre, dont Dieu a pris une pincée qu'il a transformée et vivifiée d'un souffle immortel. Nous aimons la terre, dont nous tenons la partie de notre être que nous flattons le plus, nous nous y attachons, nous la voudrions posséder tout entière et y demeurer toujours, hélas ! Cela suffit-il à expliquer l'attrait particulier que nous ressentons pour le coin de terre où nous sommes nés ? Non. Entre les habitants d'un même pays, enfants d'un même sol nourricier, comme entre ce sol lui-même et ceux à qui il fournit la subsistance et la vie, le temps établit des relations mystérieuses, des affinités secrètes, d'où vient le charme puissant qui vous retient sur la terre natale, bien nommée *patrie* (*terra patria*) dans les langues anciennes.

Mantua me genuit ;

écrit le poète latin. Vous dites également que le Canada vous a donné le jour, et vous dites bien. Le Canada, c'est sans doute l'immense contrée que vous habitez, son beau ciel, ses fertiles campagnes, sa riche nature, ses sites incomparables, mais c'est aussi et surtout le peuple intelligent et industrieux qui y vit, ce sont vos ancêtres qui y ont pris pied dès longtemps et n'ont plus fait qu'un avec elle, ce sont vos concitoyens, dont les croyances, les idées, les intérêts sont les vôtres. A tous ces êtres vous devez une part de vous-même, à ceux-ci la vie matérielle, à ceux-là la vie intellectuelle et morale. C'est tout cela, le Canada, et c'est votre patrie.

De tous nos écrivains, M. Philippe-Aubert de Gaspé est peut-être celui qui a le mieux parlé de la patrie, entendue dans ce sens large et vrai. C'est même le propre de son talent d'avoir saisi sur le vif le caractère de sa nation et de l'avoir dépeint dans une forme qui lui est restée. Les livres qu'il a faits pour décrire les mœurs du Canada sont essentiellement canadiens d'esprit et de style. Ils le sont de façon unique. Crémazie et Garneau sont canadiens d'une autre manière.

Bien que les *Mémoires* (1) de M. de Gaspé aient suivi les *Anciens Canadiens*, dont ils ne sont, à vrai dire, qu'un complément, je me propose d'en parler en premier lieu, parce qu'on y fait connaissance avec auteur.



I

Lorsqu'on a beaucoup vu, beaucoup entendu, beaucoup pratiqué les hommes, qu'on a de l'esprit et une éducation distinguée, qu'on s'est fait quantité d'amis le long d'une carrière de soixante-seize ans, qu'on porte allègrement sa verte vieillesse, qu'on a fréquenté chez les grands, étant soi-même seigneur féodal, qu'on est resté, malgré l'âge, un dilettante des lettres, quoi de plus agréable que de laisser courir sa plume sur les choses dont on a la mémoire pleine ? Il arrive, par surcroît, que cette histoire intime, faite de mille et un détails, est d'une grande utilité pour l'histoire générale. Tels sont

(1) *Mémoires de M. Philippe Aubert de Gaspé*, 1 vol. in 8° chez MM. J. A. Langlais et fils, éditeurs-propriétaires, 123 rue St-Joseph, St-Roch, Québec. En vente chez tous les libraires du Canada.

les *Mémoires* que nous allons étudier. Il y a là représentée une époque disparue et qu'on revoit avec charme avec son cachet d'ancienneté.

Il est assez difficile de donner une idée exacte de ces *Mémoires* sans les résumer plus ou moins. D'abord ils sont très variés, puis réunis sans ordre, que celui dans lequel les faits se sont présentés au souvenir de l'auteur. Néanmoins on suit à peu près l'écrivain dans les diverses étapes de sa vie. Il avoue que ses *Mémoires* ne sont autre chose que son "coin de Fanchette." Le "coin de Fanchette" est une des premières histoires du recueil. Fanchette était une femme sans ordre, une "gaupe," qui laissait tout traîner dans sa maison. Elle avait toujours oublié de mettre quelque chose dans le coin. Il est vrai qu'après la vaisselle et les nez cassés les

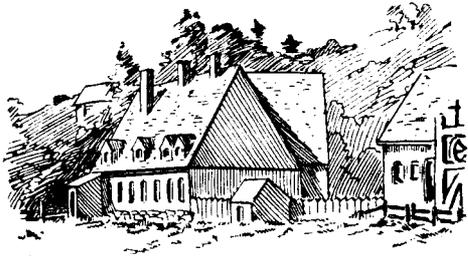


objets prenaient la direction du coin. A la fin, tout allait dans le coin, qui n'en pouvait mais. Un jour, Fanchette heurta du pied un ustensile quelconque, tomba dans la cave et se cassa le cou. Et ce fut fini de Fanchette et de son coin. M. de Gaspé avait conté maintes anecdotes dans son premier ouvrage, les *Anciens Canadiens*, mais un grand nombre traînaient encore dans sa mémoire. Il les prit et les mit dans le coin, qui est le livre des *Mémoires*. Et voilà pourquoi les objets y sont plus ou moins pêle-mêle.

* * *

Dans le chapitre premier, M. de Gaspé s'introduit lui-même au lecteur et annonce que sa propre vie va servir de cadre à ses souvenirs. Né à Québec, chez sa grand'mère de Lanaudière, il est transporté, "après avoir crié jour et nuit pendant trois mois sans interruption," au manoir de son père, à Saint-Jean-Port-Joli.

Tout jeune il possédait une mémoire prodigieuse. On l'exhibait, dit-il, comme un petit animal rare. Il perdit en partie cette mémoire à la suite d'une maladie, mais les choses qu'il avait vues ou entendues restèrent toujours gravées dans son imagination. C'est à l'âge de



Manoir de
St Jean Port Joli.

sept ans qu'il eut cette fièvre putride, qui le mit à deux doigts

de la mort. Il fut guéri par un traitement Kneipp anticipé, que lui administra le docteur Oliva, de Québec, au grand scandale de tout le monde. Le plus épaté fut le *frater*, sorte de médecin populaire, qui, sans le vouloir, avait fait son possible pour tuer le malade. Il y a encore des *fraters*,... dirait Molière. Mais pour consoler le pauvre monde, le nombre des docteurs Olivas s'est accru considérablement. N'empêche que celui qui avait sauvé le jeune Gaspé ne l'eût pas fait exprès, au dire des habitants de Saint-Jean-Port-Joli. "Il fallait, répétaient-ils, que le petit maringouin eût l'âme chevillée au corps, et sept vies l'une au bout de l'autre." Revenu à la santé, le dit maringouin continua de se bien porter jusqu'à l'âge de



soixante-dix ans, qu'il reçut la visite de dame coqueluche, laquelle le maltraita tellement qu'il "aurait donné sa vie pour un chelin."

Mais sa fièvre putride lui causa bien des soucis: "Ma mère, écrit-il, qui croyait avoir mis au monde un petit prodige, s'apercevant ensuite de son erreur, pestait sans cesse contre la malencontreuse fièvre, ce qui après tout me chagrina un peu; mais dans nos petites querelles avec une de mes jeunes cousines, elle manquait rarement de dire, d'un grand sérieux, tout enfant qu'elle était:

— Savez-vous que, sans sa malencontreuse fièvre putride mon cousin aurait eu de l'esprit ?"

Ce chapitre est presque entièrement gai et écrit avec beaucoup de verve et de finesse. On voit la manière de l'auteur et son style. Esprit et bonhomie dans les sujets amusants; un peu plus de raideur avec le sérieux.

* * *

Chapitre deuxième.—Il y a ici quantité d'anecdotes. Je dirai un mot des principales.

Un soldat, nommé La Rose, pour avoir grièvement offensé le duc de Kent, venait de recevoir neuf cent quatre-vingt-dix-neuf coups de fouet, sans sourciller. "Se tournant vers le prince, il lui dit en se frappant le front du doigt: C'est du plomb, Monseigneur, et non du fouet, qu'il faut pour dompter un soldat français." A propos de quoi, M. de Gaspé blâme sévèrement la discipline cruelle et dégradante qui existait alors dans l'armée anglaise.

Après l'histoire du duc de Kent, celle du duc de Clarence, plus tard Guillaume IV, qui dansa tout un bal au château Saint-Louis sans s'apercevoir que les invités se tenaient debout à cause de lui.

Surpris, à la fin, il demanda en badinant si, au Canada, il n'y avait que les repas où l'on s'assît. On lui fit comprendre qu'il n'était pas le premier venu..... Le prince dispensa alors la compagnie d'une étiquette aussi fatigante, ce qui accomoda fort les dames, et surtout les vieilles. Je propose cette étiquette pour couper court aux désordres de la danse.....

Nous sommes en plein "coin de Fanchette." Les contes se succèdent sans transition. Je saute le quiproquo auquel donna lieu l'appellation de "Sans-Bruit," dont le colonel Murray avait dénommé un petit cottage, à lui appartenant, sur la rivière Saint-Charles. Mais il faut vous narrer l'anecdote du concombre. M. de Gaspé, père, trouva un jour un de ses concombres mutilé. Colère, disputes. Qui est le coupable? "Demande-le à Philippe, dit l'épouse du seigneur, tu sais qu'il ne ment jamais."— Est-ce toi qui as coupé mon concombre? —Oui, c'est moi, je l'avais mis dans ma bouche pour jouer, j'ai serré les dents sans avoir dessein de le couper, mais le morceau m'est resté dans la bouche."



Le jeune de Gaspé, tout fier d'apprendre qu'il n'était pas menteur, n'oublia jamais cette parole de sa mère. Et là-dessus l'auteur des *Mémoires* de recommander aux parents la prudence à l'égard de leurs enfants.

Il y a encore l'histoire de la mort de Montgomery, et de son chien, à propos d'un souvenir historique: à savoir, que l'Hôpital Général servit d'asile, en 1775, aux blessés américains.

* * *

Bien amusants sont les récits contenus dans le chapitre troisième, qui porte pour titre: *Les Récollets*. Quelques-uns, naturellement, sont sur le compte des bons religieux de Saint-François, mais on sent, au fond, que l'auteur n'est pas malintentionné. Au contraire, il tient les Récollets en grande estime et vénération. Il les a toujours aimés, déclare-t-il. Il les défend contre les attaques et les préventions dont ils sont l'objet. Il loue leur piété et leur charité. Il ne se fait pas faute, vraiment, de rappeler les excen-

tricités de tels d'entre eux. C'est pur badinage et du ton le plus convenable. Le frère Ambroise, "l'homme le moins accostable de tous les cuisiniers de l'ordre de Saint-François," apprête des œufs à la tripe qui sont capables de constiper tous ses frères, mais c'est pour leur faire faire pénitence. Le Père de Berey, ancien soldat, est un original, qui parle à tue-tête et gratifie son monde des épithètes de "fainéants," "lâches," etc. Mais il n'en pense pas davantage.



Après l'incendie de leur couvent, en 1796, les frères Récollets se répandirent par les campagnes, quêtant, assistant les malades et servant de journaux. Il n'y avait qu'un journal dans le temps. Heureux temps !

M. de Gaspé leur garda beaucoup de reconnaissance pour lui avoir épargné une correction paternelle un jour qu'il avait cassé une vitre en y appuyant trop fortement son nez pendant que son petit frère poussait dessus en sens inverse à l'intérieur de la maison. Deux Ré-



collets survinrent à point pour faire oublier délit et délinquants. Au reste, la punition eût été difficile à infliger : un des religieux entra au manoir avec le moutard dans ses bras. L'arrivée des bons

moines mettait le château en liesse. L'auteur s'étend là-dessus avec un visible plaisir.

Cette page, où est rapporté l'incident de la vitre, est une des plus spirituellement écrites. J'ai peine à me défendre de la citer toute entière. Mais ce serait trop long. En voici pourtant les premières lignes : "Tu rentreras, avait dit la mère, tu te coucheras sans souper, et je le dirai à ton père.

“Après avoir riposté que ce n'était pas moi qui avais cassé la vitre, que j'avais le nez trop mou, que c'était mon frère, avec son nez aquilin, dont elle était si fière pour son second fils, tandis qu'elle m'appelait nez plat, moi, l'aîné de ses enfants, je commençai à faire de sérieuses réflexions,” etc.

Tel est le ton.

* * *

Chapitre quatrième.—L'auteur y décrit d'abord la douleur et l'effroi dont on fut frappé, au Canada, en apprenant la fin tragique de Louis XVI, et particulièrement l'émotion que l'on ressentit au manoir de M. de Gaspé. Puis il donne une foule de renseignements sur plusieurs gentilshommes et guerriers canadiens, comme M. de Belêtre, et M. Louis, qui avait servi sous le dernier roi de France et rappelait toujours avec attendrissement le souvenir du malheureux monarque.

Ces gentilshommes étaient encore les de Lanaudière (Charles et Gaspard), les de Léry, quatre frères, nés en Canada, dont deux morts en Europe: François-Joseph et George: les deux autres s'appelaient Louis-René et Charles-Etienne. Tous très braves. Un

seul, le dernier, n'avait pas servi sur le continent. François-Joseph acquit par soixante-dix combats l'honneur d'être loué par Napoléon et de voir son nom inscrit sur l'Arc de l'Etoile. Voilà certes de beaux noms canadiens et dont le souvenir méritait d'être consigné ici.

Puis les de Salaberry, les de Saint-Luc, les Baby, les de Saint-Ours.

L'honorable Charles de Lanaudière, oncle de notre auteur, fut blessé, à seize ans, dans la campagne de 1760. Après une carrière de bravoure et d'honneur, il mourut tragiquement au retour d'un souper. Son grand-père maternel était de Boishébert et fut le dernier gouverneur français de Louisbourg.

Ce chapitre est grave et touchant. On y sent battre le noble cœur de l'écrivain qui relate ces glorieux noms et faits. La note gaie le termine :

“Ah ! que les vieux
Sont ennuyeux !”



Oh ! non, cher seigneur, vous êtes un charmant vieux, et plein de gaieté, que vous savez communiquer aux autres.

* * *

Chapitre cinquième.--M. de Gaspé montre beaucoup d'esprit de modération à l'égard des Anglais. Il rappelle néanmoins pour la flétrir leur manie injuste de mépriser le Canadien et de le calomnier de mille manières. Entre autres choses, il réfute une accusation portée contre Mgr Briand, au sujet du mariage d'un censitaire de sa famille. Il justifie les nobles du crime de tuer par ostentation. Ce qui lui donne lieu d'exalter la bravoure et la générosité à toute épreuve des Canadiens Français. Il se fait l'avocat des dames canadiennes, à l'occasion de madame Bigot, également calomniée par les Anglais, encore que l'intendant fit ripaille à l' " Hermitage."

Suivent deux anecdotes fort divertissantes sur le compte de lord Dorchester et du général Prescott. Il paraît que le premier avait un nez de dimension peu ordinaire. Etant en voyage, l'Excellence eut le malheur que son nez gelât. " Que fait-on en pareil cas, dit-elle à son cocher, bon " habitant " canadien ?

—Un nez canadien, Excellence, c'est accoutumé à la misère et on les traite assez brutalement en conséquence.



—Supposez, dit le général, que le mien, au lieu d'être anglais, soit un nez canadien.

—Oui, Excellence, mais il se rencontre encore une petite difficulté ! Tous les Anglais n'ont pas l'honneur de porter un nez de gouverneur, et vous sentez que le respect et la considération.....

.....
—Voulez-vous vous dépêcher, bavard infernal ?.....

"Quand je vis, poursuivit Jean-Baptiste, qu'il se fâchait, lui toujours si doux, si bon, je commençai la besogne en conscience, et avec quelques poignées de neige, je lui dégelai le nez comme père

et mère ; mais il faut avouer que j'en avais plein la main de ce nez de gouverneur."

L'aventure arrivée à Prescott est également plaisante. Son extérieur simple et ses yeux chassieux le firent prendre pour tout autre qu'il n'était par un "habitant" de Beauport, qui le mena prosaïquement sur son "voyage de bois" jusqu'à la ville. Tout en gardant l'incognito, il répondait de temps en temps au salut des sentinelles, pendant que Jean-Baptiste, ahuri, ôtait son bonnet, en disant : "Une politesse se rend par une autre."

Ces deux hommes ont été bons pour les Canadiens et en ont été aimés. Aussi l'auteur de ces *Mémoires* n'a-t-il pour eux que de bonnes paroles.

* * *

Chapitre sixième.—Anecdotes qui ont trait à la vie de pension du jeune de Gaspé, à Québec, pendant ses études. A noter celles de Coq Bezeau, de Lafleur, de Jack, et surtout de Justin McCarthy. Celui-ci était un jeune homme plein d'esprit et de talents, mais retors, et livré à la passion de la boisson, qui le perdit. "Il s'attacha à moi comme une sangsue," dit l'auteur. "Je t'aime, toi, disait McCarthy, parce que tu as le cœur d'un Irlandais." McCarthy n'aima jamais que de Gaspé ! Il l'exploita néanmoins, et lui joua plusieurs mauvais tours. Gaspé finit par se lasser et administra au garnement une râclée, qui les brouilla un peu, à la suite de quoi ils redevinrent amis. Au reste, pendant les six premiers mois que de Gaspé passa à Québec, il fut la dupe de tous les gamins. Mais, peu à peu, il apprit à les connaître, et, finalement, sut fort bien tirer son épingle du jeu.

On se battait dru en ce temps-là. Les querelles se vidaient sommairement. Ensuite on s'embrassait.

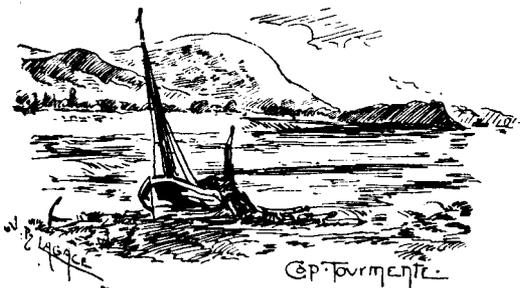
Puis ces jeunes gens passaient la moitié de leur vie dans l'eau ; ils nageaient comme des poissons. L'apprentissage de Gaspé fut néanmoins semé d'accidents. Lafleur faillit le noyer trois ou quatre fois, un jour entre autres, où le nommé Jack le sauva, non sans lui avoir appliqué deux..... gifles, dont il eut les reins rompus, cela pour apprendre au délinquant à nager comme il faut.

M. de Gaspé a un souvenir attendrissant pour tous ceux qui l'ont aimé, comme ce Lafleur, comme aussi cet Ives Chôlette, frère d'une dame chez qui il était en pension, et qu'il avait cependant fait son souffre-douleur. Un jour Ives mena Gaspé voir une singulière bête, et mystifia un Hanovrien ; car c'était un âne, "le premier à quatre pattes que j'eusse encore vu," dit l'auteur.

A propos de batailles, il rappelle qu'il n'y avait pas de police alors, et que les boxeurs canadiens avaient beau se noircir les yeux ce qu'ils faisaient consciencieusement.

Ce chapitre finit par une belle description de Saint Joachim et par le récit d'une promenade de vacances sur le cap Tourmente.

De Gaspé n'écrit pas avec art. mais ne cesse pas d'intéresser et de plaire. On lui passe telles incorrections, telles gaucheries. qui n'arrêtent pas le train de l'ensemble. Et tant de pittoresque dans les récits ! Et toujours cet air canadien, ce parfum de terroir, que vous humez délicieusement.



* * *

Chapitre septième.—Excursion de Gaspé et de quelques amis au lac Trois-Saumons, situé sur le versant d'une haute montagne, en arrière de Saint-Jean-Port-Joli. Un gazon toujours vert en rafraîchit les bords. Une solitude magnifique y règne ; les échos l'environnent, et seuls troublent le solennel silence de ces bois : ils firent un beau vacarme ce jour là.

Le guide de l'expédition est le père Laurent Caron, qui connaît tous les sentiers de la montagne. et que nos gamins ont bien du mal à suivre. Il franchit en chantant monts et ravines, et les gars de pester contre cet original à deux pieds.

Le poisson abonde dans le lac. On pêche, on tire du fusil, on dîne sur l'herbe, on s'époumone, on s'ébat comme il faut, après quoi, pour varier le ton, le père Laurent raconte la touchante légende de Joseph Aubé. Puis on redescend le cœur léger. Heureuse et folle jeunesse !

* * *

Chapitre huitième.—De Gaspé est mis pensionnaire au séminaire à cause de sa turbulence, et aussi son ami, Pierre de Sales Laterrière, pour le même motif. Ils ne firent pas brûler l'institution, parce qu'ils ne le purent. Ils avaient formé avec Painchaud et Maguire, deux autres lurons, "à l'endroit où est maintenant le jeu de paume, au milieu d'un tas de bois," un comité de la pipe. Les écoliers !

Après ses études, Gaspé fit son droit chez M. Sewell, procureur du roi. Il loue grandement ce patron qui l'admit gratuitement, et qui était un père pour tous ses clercs.

On apprend, ici, qu'autrefois il n'existait pas, à marée haute, de communication entre la basse-ville et le faubourg Saint-Roch, si ce n'est par la *voie des galeries*. Dans ce bon vieux temps, tous les habitants de Québec se connaissaient, et l'on faisait la causette en passant.

L'on voit que c'est toujours le "coin de Fanchette."

Je note, en ce chapitre, plusieurs traits du caractère de l'auteur. Enthousiaste, généreux, étourdi, tout lui arrive: les aventures les plus comiques, les accidents les plus funestes, après les plus folles imprudences. Il faut relire l'histoire du *sillon de Gaspé*, où il faillit être écorché, et se tordre de rire, tout en plaignant le pauvre diable. Après cette équipée, un dialogue s'engage entre le sieur de Gaspé et sa conscience, qui est absolument typique. Puis ce sont des sottises qu'il commet à l'égard des personnages les plus considérables. Il eut un jour une vive altercation avec son père au sujet de Napoléon. Le vieux seigneur, royaliste à tous crins, n'était pas tendre pour le "Corse aux cheveux plats," tout en ne pouvant s'empêcher de l'admirer. Le fils était de la jeune génération.



Plein de cœur pour ses amis, de Gaspé les vante chaleureusement, Anglais ou Français. Il n'en condamne pas moins une autre manie anglaise, qui était de considérer comme sujets déloyaux les Canadiens favorables à l'ancienne mère-patrie: *French and bad subjects!* Honte à qui aimait la France, à cette époque, de par le vouloir des nobles et féaux Anglais!

Le plus intime ami de Gaspé était Pierre de Sales Laterrière, dont il résume la vie en quelques pages touchantes et vraiment belles.

* * *

Scènes d'amis qui ont nom Gaspé, Vallière, Plamondon, LeBlond, Moquin, McCarthy, O'Gorman, Ross, Thompson, Bulger, Clery, Leclerc; portrait de ces hommes; description de l'éloquence des deux Papineau; farces impayables du citoyen McCarthy: voilà, avec quelques retours du cœur, quelques réflexions sérieuses, le contenu du chapitre neuvième.

Quel être que ce Justin McCarthy! Jamais pris au dépourvu! Rappelez-vous l'histoire des poulets, qui est bien ce qu'il y a de plus amusant dans ces *Mémoires*, de mieux retenu et conté avec le plus de verve comique. J'en rapporte quelques extraits du dialogue abracadabrant qui eut lieu entre le mauvais sujet et le contre-maître du séminaire, M. Joseph, à la suite de l'aventure. McCarthy feint une grande indignation et s'écrie :

—Comment, Monsieur, vous osez m'accuser, moi, de larcin! sachez que mon père m'a élevé dans le respect du bien d'autrui!

—Il aurait bien dû alors, fit le contre-maître, vous élever dans le respect de mes poulets.

—Auriez-vous la bonté, monsieur Joseph, de répondre à deux ou trois de mes questions, fit McCarthy?

—Parlez, Monsieur, je vous écoute, fit le contre-maître.

—Ne suis-je pas entré dans le grand réfectoire, et ne vous ai-je pas salué poliment?

—Oui.

—Ne me suis-je pas informé de votre santé, ainsi que de celle de votre respectable épouse?

—Oui.

—Ne vous ai-je pas demandé des nouvelles de vos enfants, et n'avez-vous pas répondu avec un gros soupir que vous n'en aviez pas; que le ciel vous avait refusé cette consolation?

—Oui! oui! mais ça n'a aucun rapport avec mes poulets.



—A la question, s'il vous plaît, monsieur Joseph ; Argou dit qu'on ne doit jamais s'en éloigner, et les juges lui donnent toujours raison."

Et il poursuit ainsi jusqu'à ce qu'il ait absolument réduit à quia le pauvre contre-maître, " qui suait à grosses gouttes, salué qu'il était des éclats de rire des assistants de cette scène burlesque. McCarthy avait obtenu son but, qui était de divertir " ses camarades ; " il ne vivait que de cela."

—La preuve, dit tout à coup M. Joseph prenant son courage à deux mains, que vous avez mangé mes poulets, est que vous m'en avez jeté les os à la tête.

—Savez-vous l'anatomie, fit le citoyen ?

—Non ; je m'occupe fort peu de votre *atomie*.

—Comment, dit Justin, vous ignorez la *tomie* ! cette belle science qui fait connaître les os humains, ainsi que ceux des volatiles, des bêtes féroces qui hurlent, qui rugissent ; et de tous ceux qui ont le bonheur de posséder des os !

—J'en sais suffisamment pour vous condamner, je vais chercher les os.

—Allez ! allez ! répliqua McCarthy d'un ton superbe, allez ! je vous attends de pied ferme ; et nous allons voir."

A citer encore la chasse qu'il fit à saint Joachim, avec du vrai plomb échangé par une vieille femme Guilbaut contre de la graine d'oignon, que les amis du citoyen lui avaient coulée pour se moquer de lui. Tête de ces messieurs au retour du chasseur ployant sous une gibecière pleine de bécassines !



McCarthy avait reçu du ciel en partage les dons les plus brillants. Mais il en usa bien mal. Le malheureux, après avoir jeté dans sa jeunesse un éclat extraordinaire, alla toujours en déclinant, et finit par s'abrutir dans l'ivrognerie.

Au moment où écrit M. de Gaspé, trois de ses anciens amis vivent encore : L.-Jos. Papineau, le docteur Painchaud et Mgr Turgeon. Il s'abstient de parler longuement du premier et du dernier : de celui-ci, parce qu'il n'en sera pas lu ; de l'autre, crainte de le louer : en revanche, il accorde un juste tribut d'éloges à l'éloquence de

son père. Il paraît que ce docteur Painchaud était, au séminaire, un être parfaitement original. Si l'on disait blanc, il disait noir ; si ses amis attachaient leur croix d'honneur au côté droit, il piquait la sienne au côté gauche, et ainsi de suite. C'était un excentrique, un railleur sans fin, un amant de contradiction.

Vallière, lui, qui sera plus tard juge en chef, se distingue, au collège, par sa mémoire prodigieuse, en même temps que par son humeur spirituelle, son cœur aimant et généreux. Il apprit à fond le latin en dix-huit mois : il portait toujours un auteur latin dans sa poche. Mais c'est Plamondon qui l'emporte sur tous par l'esprit. Sa conversation est un feu d'artifice. Cœur noble également. Il fut reçu avocat en même temps que de Gaspé et LeBlond. Quant à Louis Moquin, d'ordinaire morose, il était gai à ses heures, et, pour lors, divertissait la compagnie. Il faisait la chanson de circonstance.

Tous ces avocats étaient unis comme des frères, au barreau de Québec. A la fin de chaque terme, on se réunissait chez l'un des joyeux amis, et l'on prenait un repas en commun, où une gaieté exhubérante se mêlait aux plus fous propos.

M. de Gaspé déploie dans ce chapitre toutes ses qualités de conteur aimable et fin. Il sait vraiment user de la langue, quoique sans prétention. Expressions pittoresques, idiotismes bien français, tours originaux se présentent naturellement sous sa plume. Il a l'art du dialogue. De fois à autre un souvenir classique, qui vous surprend agréablement. Puis tout à coup le ton change ; la physionomie de l'écrivain devient plus grave, son regard s'anime ou se voile de tristesse devant une image du passé évoquée au courant de la plume. C'est l'occasion parfois d'un vif pathétique. Certes, comme à ses amis, le ciel avait donné à M. de Gaspé, en même temps qu'une belle intelligence et un esprit sémillant, encore intacts à l'âge de soixante-dix-neuf ans, un cœur doué de la plus exquise sensibilité.

*
* *
*

Baucoup d'observation dans le chapitre dixième, qui commence par un élogé délicat de la femme.

L'auteur ne se targue pas de bien écrire, il le répète ; mais il se prévaut de son bon sens, il le répète aussi. Ce qui me plaît chez lui,

outré l'agrément des détails, c'est ce regard profond jeté ça et là sur les hommes et les événements. Telles sont les réflexions sur l'absurdité du système des jurés. Plamondon et tous les autres le trouvent glorieux ("glorious!"): il leur tient tête; il apporte des preuves. Telles sont celles faites au sujet des *Ruines*, de Volney, ce parfait renégat, que M. de Gaspé s'accuse d'avoir lu, tout en exécutant le triste personnage. Je trouve ici peinte au naturel la peur bleue que ce grand homme eut un jour de Dieu, je veux dire de la mort, qu'il prétendait mépriser au nom de la raison. Madame Baby, tournée par lui en ridicule, eut le beau rôle en cette circonstance. Les méchants ont une mine pitoyable pendant la tempête.

Nouveaux traits du caractère de l'auteur. Toujours rempli d'enthousiasme, il n'est surpassé à cet égard que par son ami Plamondon. Mais il nous apprend que, naturellement méfiant, il n'était ni plus fin ni plus sot que les autres au sortir du collège. Les autres étant ce qu'ils étaient, cela le met en beau lieu. Et cela est juste.

* * *

Chapitre onzième.—En grande partie consacré au gouverneur Craig, appelé par les Canadiens "le petit roi Craig," à cause de son faste et de ses grands airs. M. de Gaspé tente de réhabiliter aux yeux de ses compatriotes ce tyranneau, demeuré célèbre par ses mesures de rigueur. Il parle de sa générosité, de sa reconnaissance. Le "petit roi" donnait des fêtes splendides à Powell-place, maintenant Spencer-Wood. On festoyait tout le jour, on dansait, on se premenait sous les arbres du parc. C'était charmant. Mais Jean-Baptiste n'aimait pas cela.

Parmi ceux qui furent les victimes du gouvernement Craig, le major Pierre LaForce et le juge Bédard présentent un caractère intéressante. Le premier était un farceur, qui ne vieillissait point, qui mystifiait les gens et qui amusait par ses saillies la société de jeunes hommes dont faisait partie M. de Gaspé. Il mâchonnait l'allemand, le huron, et tout idiome qu'il voulait, de façon à épater ceux qui parlaient ces langues. Le second, mis en prison, ne voulut en sortir que sur injonction légale et déclaration dûment faite de son innocence.

On fut très injuste, à cette époque, envers une foule de bons et honorables citoyens. Il n'est pas jusqu'au journal *Le Canadien* qui n'ait été saisi avec tout son matériel.

Cependant M. de Gaspé et ses amis passaient encore de joyeux moments. Un jour ils se réunissent à la Jeune-Lorette, chez

M. Andrew Stuart, et l'ami Plamondon fait un discours d'un comique achevé. Prenant un accent gascon très prononcé : "Mon-sieur le président, dit-il, je vais vous entretenir ce soir de la constitution dont et de laquelle nous avons le bonheur de vivre dessous," et il poursuit sur ce ton.

L'auteur note, en finissant, le mode de voyager d'autrefois. C'était rudimentaire. On prenait fort son temps, fût-on postillon de Sa Majesté. On allait comme on pouvait : sur terre, en calèche ou en berline ; sur mer, dans des " cuves, appelées bateaux à vapeur," comme le *Caledonia*.



J'ai déjà dit qu'à côté des gais souvenirs dont ces *Mémoires* sont émaillés M. de Gaspé aime à exprimer quelque regret. Il y revient souvent Ce sont des êtres chers disparus. Le vieillard, presque seul survivant de ce passé qu'il raconte et qu'il peint, regarde avec mélancolie les tombes qui l'entourent. Il se console néanmoins par la vue de la nombreuse postérité qu'il laisse.

* * *

Chapitre douzième — Il s'y agit de la *Batture aux loups-marins*, située à quelque quarante milles au-dessous de Québec, au milieu du fleuve Saint-Laurent. C'est un célèbre lieu de chasse. L'auteur y a souvent fait de bonnes parties en compagnie de vieux Nemrods. Des histoires vraies et des légendes courent sur cet ilot. On y voit un endroit, appelé *Butte-à-Chatigny*, à cause qu'un certain Chatigny fut abandonné là par un ami, et mourut de faim. Ensuite de quoi, on entendit souvent au pied d'une épinette, poussée sur ce lieu, des plaintes et des gémissements. On n'y chassait plus. M de Gaspé assista à l'un de ces concerts au milieu d'une tempête épouvantable.

Hurllements, lamentations d'enfant, cris d'horreur, rugissements de fauves, éclats de la foudre, tout se réunissait pour faire de cette musique un écho de l'enfer. M. de Gaspé eut une grande peur et n'y retourna plus.

Les tempêtes de la nature lui sont sujet à amplifications grandioses sur les tempêtes du cœur. Il trouve des comparaisons magnifiques, des idées tout à fait neuves. Seul, il est porté à une mélancolie noire. Pourquoi ? On ne l'apprend point ; mais on l'imagine



assez. Il y a des tempéraments tels. Certains accès de ce genre ont des causes morales : neuf sur dix. Quoi qu'il en soit, cela vous laisse une impression pénible ; et je ne déteste rien tant que le spleen, ni n'ai plus grande pitié que d'un ami splénétique.

L'auteur prend occasion du meurtrier de Chatigny, un nommé Pierre Jean, qui était très fort, pour rapporter les exploits musculaires du "bonhomme Grenon." Les Canadiens prisent la force corporelle, et l'ont souvent extraordinaire. Celle de Grenon était telle qu'on le prenait pour le diable, et qu'il avait honte des choses prodigieuses qu'il faisait. Il eut une fille presque aussi forte que lui. Elle vous congédiait ses galants d'une façon décisive.

Suit le narré d'un procès, où M. de Gaspé lui-même plaida en faveur de son ami, Paschal de Sales Laterrière, obligé de comparoir pour avoir fracassé d'un coup de poing la mâchoire et le menton d'un matelot anglais. D'où digression sur les nez, les yeux louches et les mentons anglais. John Bull fut acquitté, et Gaspé en fut pour ses frais oratoires.



Quelques éloges, à la fin, à l'adresse du docteur Laterrière, celui dont je viens de parler, qui fut pendant quarante années seigneur des Eboulements, député tout ce temps, conseiller législatif. Il

rendit des services signalés à la population des Laurentides, en faisant ouvrir une route pour les communications d'hiver, en établissant des chantiers, etc.

* * *

Chapitre treizième.—Excursion, pendant l'hiver, au lac Trois-Saumons. En font partie: l'auteur des *Mémoires*, M. Pierre Verrault, M. Charron, et M. Romain Chouinard, leur guide, vieux conteur d'histoires, grand chasseur et grand pêcheur. Sa femme, qui n'est pas moins originale que lui, n'aime guère qu'il parte. Histoire de maugréer. M. de Gaspé, pour adoucir la vieille, se met à vanter le beau sexe: "Pas plus sec que vous!" fait-elle. Elles'apaise néanmoins, et finit par offrir son homme à "Monsieur Philippe." Ce fut un triomphe pour la diplomatie de M. de Gaspé. Car, aux premières ouvertures, la mère avait dit: il n'ira pas! sur un ton qui n'admettait point de réplique. Les voilà partis! les voilà rendus! Le beau spectacle encore! Les arbres ressemblent à des têtes poudrées de blanc. Et va la chasse et la pêche! Puis les contes du père Romain, avec un luxe d'expressions canadiennes absolument réjouissant: *exempuleux, créquien, halter, gibou, doutences*, etc. etc. Avec cela, qu'il sait faire des récits de légendes attendrissantes, comme celle de: *Rendez-moi mon bonnet carré*. Une pauvre fille qui avait donc volé un bonnet carré sur la tête d'un revenant, et qui faillit en mourir de regret et de peine. On suit avec émotion les péripéties de cette existence qui s'en va de peur vers la tombe. La malheureuse paya bien cher sa témérité.

* * *

Chapitre quatorzième.—L'auteur le consacre presque en entier à la peinture de l'"habitant" canadien dans la personne du dit Romain Chouinard. Bon vieillard, plein de religion et de simplicité, à qui M. de Gaspé se plaît à rendre hommage, tout autant qu'aux grands seigneurs, ses amis. Il est le type de la franchise, de l'intégrité, de cette bonhomie chrétienne qui ramène tout à Dieu et ne s'étonne de rien. Ame noble, cœur excellent, amitié sûre autant que désintéressée: Gaspé en eut des marques singulières. Se livrait-il à cette mauvaise tristesse qu'on a vue, le père Chouinard savait l'en tirer délicatement. Un jour, au lac Trois-Saumons, où l'on allait souvent, M. Philippe apostrophe le génie des tempêtes, se répand en lamentations sur le sort de l'humanité souff-



frante, va jusqu'à médire du jour qui l'a fait naître. Une main posée sur son épaule le rappelle à lui, pendant qu'une voix bonhomme l'invite à venir faire sa prière.

Rien de plus pittoresque que le langage du père Romain, qui est celui, d'ailleurs, de tous nos cultivateurs. Il y a dans ce parler, original et rude parfois, souvent incorrect, toujours expressif, en dépit des expressions corrompues, comme celles que j'ai rapportées tout à l'heure, une particulière saveur qu'on ne goûte bien que si l'on est Canadien. Il faut lire ces pages incultes et charmantes. Il faut entendre jaser et dialoguer ces vieux. Ecoutez :

—Vous n'avez eu, je suppose, père Romain, ni de grands chagrins, ni de grands malheurs ?

—J'ai eu mes chagrins comme les autres, fit le père Chouinard : j'ai bien pleuré, allez, quand j'ai perdu mon père et ma mère. Mais c'était la volonté du bon Dieu ; et chacun son tour, comme vous savez. Quant au reste, j'ai toujours roulé mon petit train sans me mêler des affaires des autres ; et sans être ni trop riche, ni trop pauvre, j'avais toujours du pain dans ma huche et du lard dans mon salois (saloir) et capable en tout temps de rendre une honnêteté à un ami qui venait me voir."

Voilà le style du père Chouinard, et la langue du paysan canadien. Au rapport des voyageurs, nous n'avons, à cet égard, rien à envier à la France. Les vices de ce langage ont été singulièrement chargés, en ces derniers temps, par une plume canadienne (?)

* * *

Chapitre quinzième.—Voici les deux de Salaberry, père et fils. Leur devise était : *Force à superbe ! Mercy à faible !* donnée à un de leurs ancêtres sur le champ de bataille, par le roi Henri IV lui-même. Louis-Ignace d'Irumberry de Salaberry était né et avait



étudié en France. Venu en Canada après la révolution, il fut successivement juge de paix, major dans la milice canadienne, membre du parlement, membre du conseil législatif. Caractère intègre, esprit cultivé, très aimé des Canadiens. Cet homme avait la taille d'un colosse, et était doué d'une force herculéenne. Malheur à qui eût

osé attenter à la faiblesse en sa présence ! Plusieurs fiers-à-bras s'en aperçurent. Les anecdotes des raquettes, des canons de

carabine tenus au bout de ses doigts, du pan de maison tombé sur son dos, et d'autres encore, sont connues de tous.

L'honorable de Salaberry avait, ai-je dit, l'esprit cultivé. Un soir, à la représentation du *Barbier de Séville*, il interrompit tout à coup un des personnages de la pièce : "Courage, Figaro, dit-il, cela va bien ; on ne fait pas mieux à Paris." Et M. de Gaspé de noter une fois de plus que tous se connaissaient, en ce temps-là, dans la bonne ville, et d'admirer cette liberté intime qui permettait à un gentilhomme canadien d'apostropher un acteur en plein théâtre.

Ce gentilhomme eut sept enfants, quatre garçons et trois filles : les premiers, comme leur père, de force athlétique, et surtout le "héros de Chateauguay." Celui-ci, à qui la tâche avait été confiée de recruter un bataillon de Voltigeurs Canadiens, sut lui imprimer une discipline de fer, et sauva le Bas-Canada à la bataille de Chateauguay : un contre dix. L'Angleterre le paya en monnaie de singe, de même que les services de son père. Qui pis est, les Anglais osèrent s'attribuer cette mémorable victoire.

* * *

Chapitre seizième.—Concerne l'auteur et quelques membres de sa famille. Sorti à dix-sept ans du séminaire de Québec, de Gaspé entra chez M. Jackson, ministre anglican, pour y apprendre l'anglais. Il devint passionné pour cette langue. Néanmoins il ne comprit bien, dit-il, et ne goûta Shakespeare qu'au bout de dix ans. Mais alors il l'admire. Par contre, il se déclare insensible au rythme de la poésie française, et surtout à la rime. Il n'entend que les grandes pensées. C'est beau, et insuffisant.

On apprend ici que M. de Gaspé eut des années de tiédenr, il n'ose dire d'incrédulité. On s'en était bien un peu aperçu...

Il était de Lanaudière par sa mère. Une tante à lui, Marguerite de Lanaudière, personne fort originale, mystifiait tout le monde, ce qu'on voit par une scène des plus comiques, racontée très spirituellement. Cette femme fut visitée par les plus hauts personnages.

A la fin du chapitre, l'auteur se répand en louanges à l'adresse de la vieille politesse française, dans laquelle il a été élevé.

* * *

Chapitre dix-septième.—Il y a de tout dans ces mémoires, notamment dans le dernier chapitre, qui porte pour épigraphe : *De tout un peu*. C'est plus que jamais le "coin de Fanchette ;" c'en est le fin fond.

L'auteur y parle d'un Anglais solitaire, M. Roxburg, qui vécut trente ans retiré des humains, à cause de certaines peines de famille, dont il ne put jamais perdre le souvenir.

Puis du *Lauzon*, premier traversier entre Québec et Lévis. A propos de quoi nous sommes entretenus des bœufs menés à la boucherie par ceux qu'ils menaient eux-mêmes à la nage. Touchant dévouement !

Puis des seigneurs et censitaires, et des dissentiments qui amenèrent la dissolution de la tenue seigneuriale, à laquelle M. de Gaspé accorde des regrets bien légitimes.

Puis du théâtre des *Marionnettes*, tenu par les époux Marseille, et où assista un soir le duc de Kent. Tout le monde s'ébaudissait à ces scènes de polichinelles, que c'était merveille.

Enfin des boxeurs anglais. Les fils d'Albion s'assommaient, dans les rues, par esprit d'indépendance et de liberté. Sur quoi l'auteur exprime ses goûts aristocratiques.

Quelques anecdotes pour terminer, dont voici une charmante. "Trois jeunes sœurs canadiennes, âgées de douze à quinze ans

revenaient gaiement du théâtre du sieur Barbeau, vers neuf heures du soir, lorsque la sentinelle postée à la porte Saint-Jean leur cria d'une voix de stentor : *Who comes here ! (qui vive !)* Soit frayeur, soit ignorance de la réponse qu'elles devaient faire, les jeunes filles continuèrent à avancer, mais à une seconde sommation faite d'une voix en-



coré plus éclatante que la première, l'aînée des jeunes filles répondit en tremblant : "Trois petites Dorionne *come from de Ma-*

rionnettes ! ” La sentinelle voyant ces jeunes fillss leur dit en riant : *pass* trois petites Dorionne *come from* de marionnettes ! ”

M. de Gaspé prend congé de ses lecteurs en ces termes : “ Je termine ici ces mémoires rédigés à la sollicitation de mes amis, et qui ne peuvent avoir de mérite que comme complément aux notes de mon premier ouvrage “ Les Anciens Canadiens. ” (Il se trompe, leur mérite intrinsèque est très grand.) “ S'ils peuvent intéresser mes compatriotes sous ce rapport, je serai amplement récompensé de ce labeur que j'ai été tenté d'interrompre cent fois avec découragement. En proie à ces dégoûts, un sentiment de patriotisme me soutenait pourtant : celui de consigner des actions, des anecdotes, des scènes, que mes soixante-et-dix-neuf ans me mettaient en mesure de transmettre à une nouvelle génération. Sur ce, je brise une plume trop pesante pour ma main débile, et je finis par ce refrain d'une ancienne chanson : “ Bonsoir la compagnie. ”

* * *

Tels sont ces *Mémoires* de M. de Gaspé, si justement populaires parmi nous. Je confesse très sincèrement que j'ai beaucoup bavardé pour en parler vaille que vaille, et même les résumer incomplètement. Il y a tels des lecteurs de la *Revue Canadienne*, amants d'érudition, qui trouveront que j'ai glissé bien légèrement sur certaines particularités historiques, et que je me suis étendu avec trop de complaisance sur des anecdotes futiles ; tels autres, que j'ai négligé de faire connaître la famille de l'auteur, de nommer maints personnages ; d'autres enfin critiqueront mon verbiage et mon style trop lâche. Je conviens de tout. Mon excuse est d'avoir transcrit des notes de lecture plutôt que fait une étude régulière. Je donne ces notes pour ce qu'elles valent. On y a vu, en somme, mon estime, et parfois mon admiration, pour M. de Gaspé. Le mérite de ses *Mémoires* réside moins, sans doute, en des qualités de style qu'en des qualités d'esprit et de cœur, bien qu'à la vérité la forme ne gâte pas habituellement le fond. Mais ces dernières sont si vraiment remarquables et personnelles ! Quelle gaieté ! quelle variété ! quelle finesse ! quel pathétique ! quelle observation profonde et vraie ! Au reste, je l'avoue, M. de Gaspé n'écrit pas avec élégance, ni pureté, ni même avec correction. Le sens du nombre et de l'harmonie lui manque. On l'a entendu en convenir lui-même.

Il n'en reste pas moins que ces *Mémoires* sont précieux pour l'histoire du Canada. Bien des dessous y sont aperçus et notés, qui ne prennent pas généralement place dans les grands récits. Les mœurs du pays y sont décrites avec vérité. Ayant à parler souvent de soi, notre auteur le fait avec une parfaite aisance et modestie, relevées de plaisanterie charmante sur le compte de l'humble serviteur de ses amis et du fils de sa mère.

Historiques, moraux, anecdotiques, à ce triple titre, les *Mémoires* de M. de Gaspé sont à lire et à conserver. Le goût de la nation ne les laissera pas se perdre.

(à suivre.)

M. De Gaspé père



LE SOMMEIL

ETUDE PSYCHOLOGIQUE ET MORALE.

SOMMAIRE: Etat de la question.—Définition du sommeil naturel. Sommeil des végétaux. Syncope.—Quelques notions de psychologie: les trois vies dans l'homme, influx réciproque des facultés, distinction entre la faculté et son organe.—La nature intime du sommeil naturel déduite de ses effets, de sa durée, de ses causes, des moyens employés pour le provoquer ou l'empêcher. Une antinomie.—Court examen des données physiologiques les plus récentes sur le sommeil.

“Combien de personnes n'ont jamais réfléchi à la transformation subite et profonde qui se produit en nous chaque soir quand nous plaçons notre tête sur l'oreiller! Et pourtant quelle métamorphose surprenante! Depuis que le monde existe et aussi longtemps qu'il existera, on pourra voir des créatures qui, au retour de la nuit, en pleine possession d'elles-mêmes, s'inclineront ou s'étendront sur leur couche comme pour mourir, qui descendront doucement et les yeux fermés, dans un état d'inconscience et de repos où toutes les fonctions se ralentissent, où la vie intellectuelle se trouve presque suspendue, donnant enfin comme une image de la mort, le grand et définitif repos.” (1)

Quelle est la nature et la cause de cette métarmorphose quotidienne aussi étrange qu'elle est nécessaire? Problème difficile, insoluble même jusqu'ici, au dire de quelques savants. “Il faut avouer qu'il n'est pas résolu, écrivait dernièrement le docteur Surbled, et qu'il désespère encore les chercheurs (2).” Peu avant lui, le professeur Vulpian, traitant le même sujet, s'était écrié avec découragement: “Pourquoi ne pas nous résigner? Il s'agit d'un fait *inexplicable* par les données actuelles de la physiologie (3)?”

Je me permets de croire que nos savants s'exagèrent quelque peu la difficulté, ou qu'ils ont dû dévier du chemin de la vraie solution. La question, d'ailleurs, relève plus de la psychologie que de la physiologie: en matière de phénomènes vitaux, il est des secrets que le raisonnement peut atteindre, mais qui échapperont toujours à la loupe et au scalpel.

(1) D. Masoin. Etudes sur le magnétisme animal. Revue des questions scientifiques, janvier 1890.

(2) Physiologie du sommeil. La correspondance catholique, février 1893.

(3) Leçons sur l'appareil vaso-moteur. T. 2, p. 496.

*
*
*

Qu'est-ce que le sommeil? Je crois qu'on peut le définir: *Une suspension plus ou moins complète de la vie sensitive et intellectuelle au profit de la vie végétative; ou, mieux encore, une accélération d'activité dans les fonctions végétatives aux dépens des facultés sensibles et intellectuelles.*

Si cette définition, surtout telle que présentée sous sa seconde forme, surprend quelques lecteurs, qu'ils veuillent prendre patience: les pages qui suivent serviront à la justifier.

Ce qui nous frappe tout d'abord dans un homme endormi, ce qui nous fait constater son sommeil, c'est la privation plus ou moins entière de l'usage de ses facultés sensibles et intellectuelles. Quoique plein de vie et en pleine possession de ses facultés, cet homme n'entend plus, ne voit plus, ne sent plus, les relations avec le monde extérieur sont interrompues pour lui.

La sensibilité tout entière n'e-t pas suspendue: son imagination semble même être plus excitée qu'à l'état de veille, comme le prouvent les rêves dont il se souviendra à son réveil. L'impuissance d'agir n'affecte que les facultés intellectuelles (1) et la sensibilité extérieure. Encore pour ces dernières facultés l'impuissance n'est-elle pas absolue: qu'il survienne, par exemple, un froid plus vif, et on le verra étendre le bras et chercher à se couvrir; que la chaleur devienne trop intense et on le verra faire des efforts pour se débarrasser de ses couvertures; une piqûre, un bruit violent, quelquefois une simple parole le feront sortir de son sommeil; s'il rêve, un changement de température, un son, une parole prononcée à côté de lui modifieront la trame de ses divagations, et si, avant de s'endormir, son esprit a été préoccupé de la solution d'un problème, il continuera de la poursuivre à travers ses rêves. Evidemment le pouvoir de ses facultés sensibles et mentales n'est pas éteint, il n'est qu'entravé, amoindri.

Pourtant cette diminution des facultés perceptives est un élément essentiel du sommeil, s'il ne le constitue pas tout entier: on ne conçoit pas un homme endormi sans cela. Une plante ne dort pas, à proprement parler, pour la simple raison qu'étant dénuée des organes sensitifs elle ne saurait subir une diminution dans la sensibilité; et si parfois les poètes et les naturalistes nous parlent du *sommeil des plantes*, ce ne peut être que par métaphore ou analogie.

(1) Nous ne savons sur quoi peut se baser le Card. Zigliara pour affirmer dans sa *Somme philosophique* que le sommeil n'affecte pas l'intelligence: "*Somnus..... neque est in intelligentia quæ nunquam somno corripitur.*", *Sum. ph. t. 2, p. 238.* Cela est vrai pour les *intelligences pures*, mais non pour les nôtres.

Si le sommeil attribué aux plantes était véritable, elles auraient également leur état de veille, elles seraient plus ou moins endormies, plus ou moins éveillées ; or tenir un tel langage ne serait pas user de métaphores, ce serait friser le ridicule. Mais jusqu'où doit aller cet amoindrissement de l'activité sensitive et intellectuelle pour constituer le sommeil : il serait difficile de le préciser. Pour le faire, il faudrait d'abord déterminer les limites qui séparent la *somnolence* du sommeil. Je laisse cette tâche délicate à de plus habiles.

D'autre part, il ne paraît pas moins certain que la simple suspension de la vie sensitive et intellectuelle ne suffit pas pour constituer le vrai sommeil, le sommeil ordinaire ou naturel. Cette suspension se produit également dans l'évanouissement, la syncope, tout autant et plus entièrement encore que dans le sommeil ; et pourtant personne ne prétendra que l'évanouissement est un sommeil. Où est la différence entre l'un et l'autre état ? La voici, si je ne me trompe : l'évanouissement, la syncope est la suspension de l'activité dans l'organisme tout entier, dans les fonctions végétatives aussi bien que dans les fonctions supérieures, tandis que dans le sommeil la suspension de l'activité n'affecte que ces dernières. Il y a plus : dans l'évanouissement, dans la syncope, c'est l'affaiblissement ou l'arrêt de l'activité dans les organes de la vie végétative qui cause l'affaiblissement ou l'arrêt de l'activité dans les organes de la vie supérieure, par défaut d'un pouvoir suffisant pour les actionner, si je puis m'exprimer ainsi ; au lieu que dans le sommeil (naturel), c'est l'accroissement de la vie végétative qui épuise les facultés sensibles et intellectuelles, en accaparant à son profit une partie de la *force psychique* nécessaire à leur fonctionnement normal.

Pour bien faire comprendre cette assertion, qui n'est, comme on le voit, qu'une répétition de la définition du sommeil donnée plus haut, je crois nécessaire de rappeler ici quelques données générales de la psychologie.

* * *

On distingue dans l'homme trois sortes de vie : 1° La *vie végétative*, qui a pour fonctions la nutrition, l'accroissement et la propagation de l'être. Elle a pour organes l'appareil digestif, les veines, les artères, la muqueuse, etc. Elle est la pourvoyeuse de tout l'organisme ; aucune force nouvelle n'y arrive que par son entremise ; ses organes sont le laboratoire où s'élaborent les divers éléments qui entrent dans la constitution du corps humain. C'est la vie à

son degré inférieur, qui nous est commune avec les animaux et les végétaux. C'est elle qu'on nomme communément et simplement la *vie* : on dit d'un être qu'il est *vivant* ou *mort*, suivant qu'il possède ou qu'il a perdu cette vie végétative.

2° La *vie sensitive*, qui a pour opérations la perception, l'appétition, la locomotion. La faculté sensible de percevoir, suivant qu'elle a pour objet des faits externes ou internes, se divise en *sensibilité extérieure*, s'exerçant par les cinq sens, et en *sensibilité intérieure*. Cette dernière comprend le *sens intime* proprement dit, ou la faculté de percevoir les modifications subjectives de l'organisme, la *mémoire sensible* et l'*imagination* ou la faculté de reproduire et de combiner entre elles les images des objets antérieurement perçus par les divers sens. L'objet perçu selon qu'il plaît ou qu'il déplaît, on le convoite ou on le déteste, on le recherche ou on le fuit : c'est l'œuvre de l'*appétit sensitif*. Enfin les muscles se mettent en mouvement ; on remue les yeux, les lèvres, on étend la main, le pied, etc : C'est l'ouvrage de la faculté *locomotrice*.

Cette vie sensitive, avec ses diverses facultés, nous est commune avec les bêtes. Elle a pour organes tous les organes propres à l'animal, tels que le système nerveux, le système musculaire, le cœur et surtout le cerveau.

3° La *vie intellectuelle*, qui s'exerce par l'*intelligence* ou la faculté des idées, des jugements et des raisonnements, et par la *volonté* ou l'*appétit intellectuel*. C'est la vie à son degré le plus élevé. C'est par elle que l'homme se distingue essentiellement de la bête et qu'il est constitué roi de la nature.—Les facultés de cette vie intellectuelle étant tout immatérielles, n'ont pas d'organes propres. Cependant, à cause de l'union intime de l'âme avec le corps, aucune d'elles ne peut fonctionner sans le fonctionnement harmonique du sens correspondant.

Ainsi l'intellect ne saurait agir sans le concours de l'imagination, et par suite sans un ébranlement du cerveau, siège principal de la faculté imaginative. De là les fatigues de tête qu'on éprouve à la suite d'un travail intellectuel prolongé, l'affaiblissement ou l'extinction de la vie intellectuelle par un ramollissement du cerveau, la folie partielle et totale provenant d'un dérangement du cerveau, etc. Il en est de même pour la volonté qui ne peut agir sans une action simultanée de l'appétit sensible, et dont les principales opérations sont accompagnées d'un ébranlement du cœur, l'organe partiel de l'appétit inférieur. Donc, en fait, au point de vue physiologique, les choses se passent comme si les facultés intellectuelles agissaient moyennant des organes. C'est le sens qu'il faudra atta-

cher à notre expression, lorsque, dans le cours de ce travail, il nous arrivera de parler des organes de la vie intellectuelle.

Ces trois vies avec leurs diverses facultés, tout en étant parfaitement distinctes entre elles, découlent cependant toutes d'un seul et même principe qui est l'âme raisonnable. C'est là un dogme fondamental de la psychologie aristotélicienne et catholique. Or, comme l'âme, être fini, ne dispose que d'une puissance limitée pour alimenter ces diverses facultés dont elle est la source, il en résulte nécessairement que toute augmentation d'énergie dans l'une des facultés doit diminuer d'autant l'énergie des autres. C'est ce que les philosophes scolastiques exprimaient par cet aphorisme : "*Quo magis intenditur una facultas, eo magis remittitur altera.*" L'expérience de tous les jours corrobore si manifestement cette conclusion, qu'elle peut servir elle-même d'argument pour en établir le principe, l'unité de l'âme dans le composé humain.

Qui ne sait qu'un homme absorbé dans la réflexion, par la solution de quelque problème ardu, perd plus ou moins le sentiment de tout ce qui se passe autour de lui ? La même influence s'étend jusqu'aux fonctions de la vie végétative ; une trop grande ou trop constante application intellectuelle épuise les forces, arrête le sommeil, entrave la digestion, affaiblit tout l'organisme. *Frequens meditatio carnis afflictio est*, dit l'Ecclésiaste. Quelquefois la tension des facultés intellectuelles va jusqu'à suspendre complètement l'action des sens externes et à rendre presque insensible le fonctionnement de la vie végétative elle-même ; c'est le cas de *l'extase*. Car, qu'on veuille bien le remarquer, l'extase n'est pas un phénomène surnaturel à cause de l'inertie, si étrange soit-elle, des facultés sensibles : cette inertie est une conséquence naturelle du ravissement de l'âme dans la contemplation divine. Le surnaturel dans l'état extatique se trouve uniquement dans la manière dont ce ravissement se produit, sans aucune cause naturelle proportionnée (1).

De même l'accroissement de l'activité sensitive produit une diminution d'énergie dans les autres facultés. La passion, le plaisir, la douleur, poussés à un certain degré de vivacité, affaiblissent la raison, entravent la liberté, et parfois en enlèvent complètement l'usage. Plus on applique un sens, plus on diminue l'acuité des autres : le chasseur qui poursuit un gibier et dont toute l'attention se concentre dans les yeux, n'entend pas ce qui se dit autour de lui, ne sent pas le froid et l'humidité qui le gagnent, etc. Le même

(1) Voir, à ce sujet, dans les *Etudes religieuses*, mars, 1892 : *Hypnotisme au moyen-âge*, par le P. Portalié, S. J.

amoindrissement d'énergie se produit dans les fonctions végétatives : de là l'amaigrissement, l'altération de la santé, les évanouissements et quelquefois la suppression complète de la vie, causés par de vives émotions de plaisir ou de douleur trop subites, ou trop répétées ou trop prolongées.

C'est donc une loi psycho-physiologique hors de conteste, que tout accroissement d'activité dans l'une des facultés entraîne une diminution proportionnelle dans une ou plusieurs autres.

Remarquons encore qu'autre chose est l'organe, autre chose la faculté. Celle-ci est une force, une puissance, une énergie (*vis, potentia, dynamis*) ; tandis que l'organe est une partie corporelle animée et mue par la faculté. Et comme toute partie corporelle animée est par cela même *vivante* de la vie fondamentale ou végétative, il s'ensuit que les organes de la vie sensitive et intellectuelle sont, comme le corps humain tout entier, sous l'action des facultés végétatives, tandis que—l'expérience l'atteste—il est des organes de la vie végétative qui échappent complètement à l'empire des facultés sensibles. Il résulte de ce fait, que, s'il y a arrêt ou affaiblissement (anémie) dans les fonctions végétatives, cet arrêt ou cet affaiblissement devra s'étendre du même coup aux organes de la vie sensitive, et par suite entraver plus ou moins complètement l'action des facultés sensibles et intellectuelles. Ainsi arrive-t-il dans l'évanouissement, la syncope, la léthargie. De la même façon, un affaiblissement général de la constitution entraîne quelquefois un affaiblissement de la vue, de l'ouïe, de la mémoire, etc. Si, au contraire, il y a accélération d'activité (hyperhémie) dans les organes de la vie végétative, cette augmentation d'activité vitale devra (régulièrement parlant) se communiquer également aux organes de la vie sensitive : la diminution produite en vertu de la loi que nous avons établie, n'affectera directement que les *facultés* qui s'exercent par ces organes.

* * *

Arrivons maintenant au cœur de la question.

A l'état normal de l'homme, c'est-à-dire à l'état de veille, les trois vies intellectuelle, sensitive et végétative, fonctionnent simultanément, harmonieusement. L'homme réfléchit, délibère, prend des résolutions, se meut, travaille, sent, voit, entend, tandis qu'au-dedans de lui s'opère d'une façon continue et inconsciente le travail de la vie végétative. Si ce travail venait à cesser totalement un seul instant, ce serait la mort.

Mais par le fonctionnement des organes, par le jeu des muscles et des nerfs, par le travail de l'esprit et des sens, ses forces se dé-

pensent. Un moment arrive où l'homme s'arrête épuisé, fatigué, pris d'un invincible besoin de réparer ses forces perdues.

De plus, par le travail incessant de la vie végétative, il se produit une déperdition continuelle de matières qui demandent à être remplacées par d'autres. N'a-t-on pas prétendu que le corps humain se transforme ainsi tout entier dans l'espace de sept ans ?

Ajoutez à cela, pendant la période de croissance, le besoin de fournir des matériaux nouveaux aux tissus organiques dont les capacités vont s'étendant.

Or pour satisfaire à tous ces besoins réunis de l'organisme humain, il n'y a que les organes et les puissances de la vie végétative. On comprendra donc qu'il doit arriver des moments où la fonction assimilatrice ou nutritive, la pourvoyeuse universelle de la vie et des organes de l'homme, l'ouvrière réparatrice des forces consumées par le travail nerveux et musculaire, devra s'appliquer tout entière pour suffire à sa lourde tâche, ou que l'âme dont elle est une puissance, devra se concentrer tout entière ou à peu près dans le fonctionnement de la vie nutritive. Par là même, en vertu de la loi sus-mentionnée, une diminution d'énergie devra se produire dans les autres facultés, diminution d'autant plus grande que le fonctionnement de la vie végétative sera plus actif. Ce sera l'heure du *sommeil*. Alors les facultés sensitives et intellectuelles s'engourdissent, les muscles se détendent, les paupières se ferment : peu à peu l'homme perd tout pouvoir sur ses organes, il perd toute conscience de ses actes ; il se laisse tomber sur une chaise ou s'étend sur sa couche, et s'endort :

Quand, après un repos plus ou moins prolongé, il sortira de son sommeil, le travail vital aura fait son œuvre : l'homme se relèvera avec des forces nouvelles, ses muscles seront plus souples, son cerveau sera plus dégagé ; frais et dispos, regaillardit dans son être tout entier, il sera prêt à reprendre sa tâche interrompue.

Comment un tel changement s'est-il produit ? Par la seule inertie temporaire de ses facultés et de ses organes ? par la seule cessation de l'activité ? Mais le rien peut-il produire quelque chose ? Non, évidemment ; le renouveau de vigueur qu'il a acquis pendant le sommeil ne peut provenir que d'une action, non d'une inaction. (1) Et puisque les fonctions intellectives et sensitives

(1) Le docteur Cerise, philosophe et physiologiste de rare mérite, reconnaît bien que le sommeil est un état de repos, mais un repos relatif qui n'empêche pas le système nerveux en général et le cerveau en particulier de conserver une part d'action spéciale, de faire un travail distinct qui a pour objet la conservation de l'organisme tout entier. *Le sommeil serait ainsi une fonction nerveuse cachée sous un repos apparent*. Elie Mériel : *Le Merveilleux et la Science*, p. 194.

étaient au repos, ce renouveau de vigueur n'a pu provenir que de l'action des fonctions végétatives. (1) Il y a plus : Il est évident que le renouvellement des forces se produit plus rapidement et plus entièrement pendant le sommeil qu'à l'état de veille ; il faut donc admettre, à moins de nier le principe de la causalité, que les fonctions végétatives—au moins sous un rapport, celui de l'assimilation organique—sont plus actives pendant le sommeil que pendant la veille. On doit même dire que ce surcroît d'activité végétative est moins une cause du sommeil (naturel), qu'un de ses éléments constitutifs. Car l'essence d'une chose est dans l'idée que nous nous en formons, ou, pour parler plus exactement, l'essence d'une chose est *ce sans quoi nous ne pouvons concevoir cette chose*. Or, si le sommeil, tel que nous le concevons, est un *repos*, ce repos est *essentiellement réparateur*. La réparation des forces est sa raison d'être. Et qui dit réparation des forces vitales dit activité et *suractivité* des fonctions végétatives ! (2)

(1) " Le dormir, dit Ambroise Paré, aide grandement à faire la digestion, il restaure la substance des corps et des esprits, dissipés par une veille trop prolongée. Si les fonctions de relation subissent une interruption sensible, il n'en est pas de même des fonctions qui se rattachent à la vie végétative ou de nutrition." Cité par Mérie, *ibid* p. 200.

(2) Le R. P. Van der Aa, S. J., l'un des rares auteurs de philosophie scolastique qui traitent cette question *ex professo*, fait consister, comme nous, l'élément principal du sommeil dans l'activité végétative : *Somnus primo et directe est in potentiis vitae vegetativae*, dit-il ; et encore : *In somno sola potentia vegetativa libere et pacate operantur*, ET ILLUD PROPRIE SOMNUS EST. Pour lui, cependant, l'activité végétative, au lieu d'être accrue, est plutôt ralentie pendant le sommeil : "*Dormire non est non agere, sed est pacatius et remissius agere. Per somnum vires vegetativae omnes pergunt aperari, sed lentius, suavius, magis uniformi motu*. La suspension de l'activité sensitive et intellectuelle ne saurait donc avoir pour cause, dans cette théorie, l'activité de la vie végétative ; elle semble, d'après le R. P. Van der Aa, résulter de la déséquilibre des facultés, laquelle serait produite directement par la fatigue ou l'épuisement des forces végétatives. Car il définit le sommeil : *Naturalis interruptio aequilibrü inter varias hominis facultates, orta ex fatigatione virium vegetaliüm*. Et il explique ainsi cette définition : *Respondemus : Causam formalem somni esse interruptionem aequilibrü... causam efficientem esse fatigationem virium vegetaliüm*. *Prælet phil. schol. Vol. 2, pp. 128-130. (Lovanii)*.

Nous regrettons de ne pas pouvoir nous accorder en tout point avec le docte professeur de Louvain. Mais si l'activité végétative au lieu d'augmenter, est ralentie pendant le sommeil, comment expliquera-t-on que le repos à l'état vigile, si parfait qu'il puisse être, n'est pas aussi réparateur que le repos morphéique, malgré l'action de l'imagination qui accompagne ordinairement ce dernier ? En outre si la déséquilibre des facultés et par suite la suspension de la vie sensitive et intellectuelle est produite *directement* par la fatigue ou l'épuisement des organes : 1^o Comment se fait-il que tout ce qui favorise l'action des forces végétatives, favorise dans la même mesure le sommeil, ainsi que nous le dirons tout à l'heure ? Est-ce qu'une nourriture saine, la facilité digestive, la pureté de l'air, etc., auraient pour effet de fatiguer et d'épuiser les forces végétatives ? 2^o Comment se fait-il que tout ce qui entrave l'action végétative, entrave également le sommeil ? Il semblerait qu'au contraire, le

Une nouvelle preuve de ce que nous avançons est dans la *durée* du sommeil. Combien de temps durera cet état ? Si aucune cause extérieure ne vient le troubler, il durera jusqu'à ce que les fonctions végétatives aient achevé leur travail réparateur, et rendu aux autres facultés la quantité de force psychique qu'elles leur avaient soustraite. Alors il suffira d'une légère excitation des organes sensitifs, telle que la lumière du jour pénétrant jusqu'à l'œil, ou un léger bruit qui vient frapper l'oreille, ou le simple malaise que produit à la longue la même position gardée pendant le sommeil, pour remettre les sens en activité et faire rentrer le sujet en possession de lui-même. Mais si une vive commotion, telle qu'un bruit insolite, une secousse, une piqûre, vient à surprendre le dormeur en plein sommeil elle excitera ses sens dont l'énergie n'est pas entièrement évanouie, mais seulement affaiblie, et les fera entrer en exercice. Cette mise en acte de l'organe sensitif exigera et provoquera le retour de la force psychique cédée aux fonctions végétatives, par un phénomène analogue à celui de la neige fondante qui emprunte aux parties avoisinantes déjà fondues la chaleur latente nécessaire pour pouvoir passer à l'état liquide. Et ainsi le sujet endormi se trouve subitement réveillé, plus ou moins facilement, plus ou moins complètement, suivant que le sommeil aura été plus profond et que par conséquent l'activité végétative aura enlevé plus d'énergie aux facultés supérieures.

Ce que nous venons de dire n'est qu'un raisonnement *a priori*, qu'une conclusion déduite de la nature du sommeil telle que définie. Et pourtant, n'est-ce pas l'exposé fidèle des faits tels qu'ils se passent journellement ? C'est la meilleure garantie de l'exactitude de la définition.

En veut-on d'autres preuves encore ? Passons aux causes et aux conditions qui provoquent ou facilitent le sommeil. La seule difficulté que je rencontre ici est celle de me borner.

1° Le sommeil se présente régulièrement après les fatigues de la journée, et, toutes choses égales d'ailleurs, est d'autant plus rapide et plus profond que le système organique est plus épuisé et, par conséquent, demande une plus grande activité réparatrice de ses

mauvais fonctionnement des organes, en entretenant l'épuisement des forces, doive par cela même, dans cette hypothèse, favoriser le sommeil. 3° Comment expliquer, dans cette théorie, qu'on puisse provoquer le sommeil par la suspension volontaire des actes de la vie sensitive et intellectuelle ? Quelle influence peut exercer une telle suspension sur l'épuisement des forces organiques ou sur la déséquilibration des facultés ?—Voilà pourtant autant de faits qui nous paraissent indéniables, et qu'une bonne théorie du sommeil doit expliquer.

forces. Pour la même raison le besoin de sommeil va en grandissant à mesure qu'on le retarde davantage.

2° On est plus vivement sollicité à dormir un certain temps après le repas, quand le travail de la digestion et de l'assimilation alimentaire commence à entrer en pleine activité. Ce besoin est si vif chez certaines personnes qu'elles s'assoupissent après leur dîner en pleine conversation, au milieu d'une société bruyante et malgré tous les efforts qu'elles font pour se tenir éveillées. D'autres sont mal à l'aise toute l'après-midi si elles n'ont pu faire leur *sieste*. L'homme des champs ou le maçon, auprès son frugal repas, se jette sur la terre nue, en plein soleil, et s'endort.

3° Le sommeil est d'autant plus facile et plus calme qu'on est en meilleure santé, que l'air qu'on respire est plus pur, que la position qu'on prend est plus favorable au fonctionnement de la vie végétative. Tout le monde sait qu'au contraire une mauvaise digestion, soit à la suite d'un souper trop copieux, soit à cause d'une indisposition des organes digestifs, rend le sommeil lent et pénible; qu'un estomac creux appelle des rêves fatigants, que l'air vicié qu'on respire provoque des cauchemars.

4° Enfin le sommeil est plus long dans l'enfance que dans la jeunesse, dans la jeunesse qu'à l'âge mûr; quant à l'embryon, il dort d'un sommeil presque continu. Impossible de trouver d'autre raison à ces différences que la différence d'activité végétative aux divers âges de la vie. A l'époque de la maturité on n'a plus qu'à réparer les forces perdues; pendant la période de croissance il faut en même temps les augmenter, plus ou moins suivant la rapidité de la croissance. Que si chez certains vieillards le sommeil redevient plus long, jusqu'à être presque continu, il tient plus de la *faiblesse* que du vrai sommeil ou du repos réparateur. De là le dicton populaire :

Jeunesse qui veille, vieillesse qui dort
Sont tous les deux signes de mort.

Passons à une autre classe de faits qui influent sur le sommeil et qui sont plus directement sous le contrôle de notre volonté. Le docteur Masoin, dans le travail que nous avons mentionné en commençant, les expose comme il suit :

« En général, lorsque l'homme veut s'endormir, il fait comme les grands animaux : il se retire dans un endroit écarté et paisible. Abstraction faite des conditions de sécurité, il ferme les portes et les volets de sa chambre; car le bruit et la lumière sont les ennemis du sommeil, l'empêchent d'arriver ou le chassent prématu-

rément. Il abandonne la station verticale et même la position assise, qui réclament l'activité des muscles sous l'action des centres nerveux : ainsi l'encéphale et la moëlle épinière se trouvent dégagés, autant que possible, de toute préoccupation qui tiendrait en émoi leurs cellules nerveuses, et qui serait étrangère à la situation nouvelle qu'il s'agit d'obtenir. N'ayant plus à s'inquiéter de l'équilibre, il s'étend sur sa couche, il ferme les yeux comme les fournisseurs d'impressions et de distractions ; et alors, dans le calme, le silence et l'obscurité, il attend le sommeil... Mais il n'attend pas d'une manière aussi passive qu'on pourrait le croire : comme l'a très bien dit M. Liégeois, il s'efforce d'écarter les préoccupations de fonctions, d'affaires ou de plaisir qui ont rempli la veille, et il concentre son esprit sur une seule idée, l'idée du sommeil (1).

Cette dernière réflexion, qui est de M. Liégeois, ne nous paraît pas tout à fait juste. L'expérience semble montrer que l'homme qui veut dormir ne concentre pas uniquement son esprit sur l'idée du sommeil, mais sur une idée quelconque, bien que toujours plus ou moins indécise, de manière à exiger le moins possible d'activité mentale. Bien souvent aussi il fait diversion à l'activité de l'esprit en concentrant son attention, d'une manière plus ou moins inconsciente, sur une légère perception sensible, telle que la perception d'un bruit sourd et uniforme, d'un chant monotone, d'un bercement régulier du corps... N'est-ce pas de cette façon qu'on endort les petits enfants ? que nous nous sommes maintes fois sentis envahis par le sommeil pour peu que nous fussions pris de lassitude ? C'est ainsi encore qu'un discours qui ne fixe pas notre attention et qui est débité sur un ton uniforme, nous porte insensiblement à nous assoupir. L'activité réduite à un seul point finit peu à peu par s'éteindre, conformément à l'adage : *De assuetis non fit passio*.

Quant aux autres moyens de provoquer le sommeil si finement décrits par M. Masoin, tout y revient, comme on le voit, à suspendre autant que possible l'action des facultés sensibles et intellectuelles. Il est superflu d'observer que pour écarter le sommeil on a recours à des moyens tout opposés : on recherche le bruit et la lumière, on se tient debout, on marche, on prend une position gênante, on applique l'esprit à une question qui l'intéresse, etc. Cela est tout naturel : les facultés ne sauraient être maintenues en exercice sans conserver leur puissance d'agir. C'est l'application sous une nouvelle forme du principe souvent répété dans l'école : *Ab actu ad posse valet illatio*.

(1) Magnétisme animal, *loc. cit.*

Mais comment la simple suspension de l'action des sens et de l'intelligence peut-elle entraîner une diminution d'énergie, ou une impuissance de ces facultés ? Car le sommeil n'est pas seulement une suspension des actes, mais une suspension de l'*activité* ou une incapacité plus ou moins grande de sentir, de raisonner, de se déterminer. Je ne trouve pas la moindre explication de ce fait dans les diverses théories du sommeil imaginées par les savants. Dans la nôtre l'explication en est toute simple ; elle s'impose même avec la nécessité d'un corollaire. En effet l'influx réciproque ou l'échange d'énergie entre les diverses facultés étant admis, cette énergie doit se déplacer d'autant plus facilement qu'elle n'est pas actuellement employée, mais reste comme à l'état de *disponibilité*. Quand donc les facultés sensibles et intellectuelles sont au repos et que les fonctions végétatives se trouveront avoir besoin d'un surplus d'activité, ces dernières, pourvu qu'il n'y ait pas d'obstacle par ailleurs à leur fonctionnement, emprunteront naturellement aux premières une partie de leur force psychique, plus ou moins, suivant l'étendue de leur besoin.

Une contre-épreuve de cette solution est dans ce fait que, si les organes de la vie végétative ne fonctionnent qu'imparfaitement, ou si l'organisme récemment restauré n'a aucun besoin de réparer ses forces, c'est en vain qu'on s'étendra sur sa couche, qu'on écartera le bruit, la lumière, toute préoccupation de l'esprit : le sommeil appelé avec tant d'insistance refusera obstinément de venir.

Il est vrai que cette théorie a contre elle le fait que la respiration pendant le sommeil est communément plus douce, et plus lente qu'à l'état de veille. Mais est-il prouvé que la lenteur ou la rapidité de la respiration donnent la mesure exacte du travail intime de nutrition ou de l'assimilation organique ? Aux physiologistes de répondre. Pour nous, nous ne le pensons pas. Le savant abbé Méric semble être du même avis, quand il écrit à propos de l'entrée en sommeil : " A ce moment il se produit une détente générale qui coïncide avec le commencement du repos : la respiration devient calme, régulière, profonde, la circulation se fait avec plus de lenteur, le cœur bat avec moins d'énergie ; les muscles se relâchent, les sens s'émoussent, *la vie végétative absorbe presque toute l'activité organique* et répare les pertes de la veille dans la vie animale." (1) N'est-ce pas affirmer le surcroît d'activité végétative aux dépens des autres facultés, nonobstant le ralentissement dans la respiration, la circulation et les battements du cœur ?

(1) Le Merveilleux et la Science, p. 197.

Voici, du reste, comme le même auteur concilie plus loin, du moins en partie, ces deux faits en apparence contradictoires : “ La circulation, dit-il, gagne en profondeur, en régularité, ce qu'elle perd en vitesse. (1) ” Et il cite à ce propos le témoignage de Boërhaave, célèbre médecin hollandais du siècle dernier, qui disait : “ Le mouvement des artères, des veines et du cœur pendant le sommeil devient plus fort, plus lent, plus régulier, plus plein ; et il va augmentant par degrés à mesure qu'augmente le sommeil (2) ”. C'est là, jusqu'à un certain point, la constatation physiologique de notre thèse.

* * *

Les physiologistes de nos jours sont loin d'envisager le sommeil d'une façon aussi large ; ils ne veulent y voir qu'un état particulier du cerveau, ou tout au plus de l'encéphale. Nous ne saurions donc trouver une confirmation de notre théorie dans leurs observations ; il reste à voir seulement si nous ne nous trouvons pas en conflit avec elles.

D'après l'opinion le plus communément reçue parmi les savants, dit le Dr Surbled, (3) le sommeil consisterait dans l'*anémie* du cerveau ; la veille au contraire tiendrait à l'*hyperhémie* ou congestion sanguine du même organe. Cette opinion se base sur l'observation directe du cerveau humain, ainsi que du cerveau de quelques chiens dont on a perforé le crâne et mis l'encéphale à nu.

Toutefois le docteur Longlet est d'un avis diamétralement opposé, et il prétend que le sommeil s'accompagne, *non pas d'une anémie, mais d'une véritable congestion cérébrale*. Il s'appuie d'un procédé nouveau, qu'il appelle *cérébroscopie*, et qui lui permet, non pas d'inspecter directement le cerveau, comme semblerait l'indiquer le nom donné à sa méthode, mais de se rendre compte de l'état du cerveau par l'inspection de l'œil.

Entre deux assertions aussi contradictoires où est la vérité ? Elle n'est complètement ni dans l'une ni dans l'autre, répond le Dr Surbled, ou plutôt elle est à la fois dans les deux. D'après lui, il est actuellement démontré que dans le sommeil aussi bien que dans la veille, il y a tout ensemble *anémie et hyperhémie* du cerveau,

(1) *Loc. cit.*, p. 200.

(2) *Motus arteriarum venarumque et cordis in somno fit fortior, lentior, aequalior, plenior, idque per gradus diversos augendo, pro ut augetur somnus.* BOËRHAAVE, *loc. cit.*, p. 200.

(3) *Physiologie du sommeil, loc. cit.*

mais d'une façon inverse : dans le sommeil l'anémie est dans les couches extérieures du cerveau et l'hyperhémie dans les parties centrales ; tandis que dans la veille c'est tout le contraire qui a lieu, la congestion est vers la surface et l'anémie au centre de l'organe. Sa conclusion se base d'une part sur les inspections répétées du cerveau, inspections qui constatent invariablement l'anémie de la surface cérébrale pendant le sommeil, et la congestion sanguine de cette même surface à l'état de veille ; d'autre part sur ce fait non moins certain, paraît-il, que la masse sanguine du cerveau reste constamment la même, dans le sommeil comme pendant la veille. "Puisque pendant le sommeil, dit-il, les couches corticales du cerveau sont anémiées, et que cependant l'organe, dans son ensemble, n'a pas moins de volume, ne reçoit pas moins de sang, il faut nécessairement conclure que la masse sanguine a reflué de la périphérie au centre de l'organe et qu'elle congestionne les parties profondes. Inversement, la surface cérébrale est congestionnée au réveil, mais comme la masse sanguine de tout l'organe n'augmente pas, il faut que la masse sanguine déserte à son tour le centre pour se porter à la périphérie."

Cette conclusion se trouve corroborée par les résultats mêmes que fournit la *cérébroscopie* du D^r Longlet, puisque par ce procédé on ne peut atteindre directement que les parties centrales du cerveau.

En admettant que ce phénomène de la double circulation sanguine du cerveau est un fait acquis à la science, il reste à en déterminer la cause ; car là seulement est la solution du problème. Aussi bien, remarque M. Surbled, "tous les savants se sont efforcés de pénétrer cette cause, et les *théories du sommeil* sont aussi variées qu'innombrables." Malheureusement toutes ces théories, qu'il serait superflu d'énumérer ici, ont un tort commun, celui de se confiner dans le cerveau. De là leur insuffisance. "L'explication du sommeil, observe justement le D^r Surbled, ne se trouve pas dans *le seul cerveau*... Si l'on veut aboutir à une solution de ce difficile problème, il faut absolument renoncer aux errements du passé."

Fort bien, docteur ; on ne saurait mieux dire. Mais cette explication où la prendrez-vous ? — "L'explication du sommeil, reprend-il, doit se chercher dans l'*encéphale*... Le sommeil résulte, selon nous, d'une dissociation naturelle et périodique des organes encéphaliques, et particulièrement du cerveau et du cervelet... Le cervelet influence directement les cellules nerveuses du cerveau et, par contre-coup, la circulation sanguine : pendant la veille, il sur-excite les cellules corticales et y provoque une congestion active ;

pour le sommeil, il reporte son action sur les ganglions centraux et y concentre le flux sanguin.”

Il serait quelque peu téméraire de notre part de nous inscrire en faux contre cette explication d'un phénomène physiologique fournie par un savant de la valeur du D^r Surbled. Nous ne pouvons nous empêcher cependant de faire remarquer qu'elle ne résout pas encore la difficulté, mais ne fait que la reculer. Car il reste à connaître d'où provient cette dissociation encéphalique elle-même ; et pour en trouver la cause, il faudra décidément sortir, non seulement du cerveau, mais encore du cervelet.

M. Surbled est un homme trop clairvoyant pour n'avoir point aperçu ce point faible de sa théorie ; et, se fondant sur la correspondance constante qu'on observe entre le sommeil et la nuit, il incline à croire que la cause de la dissociation encéphalique — la vraie cause du sommeil, par conséquent — pourrait bien se trouver dans les *forces cosmiques*.... ! Du coup, c'est sauter trop loin. Si le sommeil est déterminé par les forces cosmiques, il est aussi indépendant de notre volonté que la nuit et le jour, ou du moins que la pluie et le beau temps. Alors, adieu la méridienne, et le doux repos de morphée que nous appelons au secours à certaines heures de lassitude ou de désœuvrement.

Pourquoi ne pas admettre tout simplement que cette dissociation encéphalique, cause immédiate du changement de la circulation cérébrale d'après M. Surbled, est due au déplacement de la force psychique causé par l'accroissement de l'activité végétative, et au relâchement de la tension nerveuse de l'encéphale qui doit résulter de l'inertie ou de l'amoindrissement des facultés sensibles et intellectuelles ? Cette explication vaut l'autre, si nous ne nous méprenons ; elle a de plus l'avantage d'être en parfaite harmonie avec les divers faits que nous voyons influer sur la genèse du sommeil.

Peut-être même constatera-t-on un jour que le phénomène d'anémie et d'hyperhémie du cerveau provient immédiatement des causes que nous venons d'indiquer et qui constituent à proprement parler le sommeil naturel.

J. H. MARLUN
Professeur de philosophie.

(A suivre.)



A. M. LE MARQUIS DE LÉVIS ET A. M. LE MARQUIS
DE NICOLAY

DÉPUIS longtemps, épris des choses du passé,
Dans votre noble cœur vous aviez caressé
L'espoir de contempler les forêts et les grèves
Où, poursuivant toujours son rôle glorieux,
Durant un siècle entier la France des aïeux,
Pour fonder un empire, avait lutté sans trêves.

Vous rêviez d'aborder aux rivages ombreux
Arrosés tant de fois par le sang de nos preux ;
Et quand notre œil, perdu dans l'immensité vague,
A cru vous voir cingler vers notre Saint-Laurent,
Aussitôt d'un vivat immense et délirant
Nous vous avons de loin salués sur la vague.

De loin nous vous tendions les bras avec amour
Et nous soupirions tous, amis, après le jour
Où votre nef enfin toucherait notre terre,
Car vos noms, évoquant un immortel succès,
Nous rappelaient, à nous restés toujours français,
Que le sang d'un héros battait dans votre artère.

Nous brûlions, croyez-nous, de vous serrer la main,
 Nous brûlions de joncher de fleurs votre chemin,
 Et, depuis qu'en ces murs dressés par la vaillance
 Vous êtes descendus pour baiser le linceul
 Recouvrant le passé qu'illustra votre aïeul,
 Nous palpitons de joie et de reconnaissance.

O les heureux moments ! ô les jours radieux
 Que nous avons donnés au culte des aïeux !
 Entre nos cœurs vibrants du même écho sonore
 Un lien s'est formé que rien ne brisera ;
 Et de votre séjour parmi nous survivra
 Un souvenir brillant comme un lever d'aurore.

Avec vous nous avons foulé le sol sacré
 Où, trahi par le sort, un soldat inspiré
 Sut encor, malgré tout, remporter la victoire ;
 Avec vous nous avons déroulé les feuillets
 Encore éblouissants des sublimes reflets
 Que Lévis de son glaive a mis dans notre histoire.

Ensemble bien des fois nous avons revéçu
 L'instant où votre aïeul,—ce héros vaincu
 Dont le nom sur nos bords est toute une épopée,—
 Epuisé par la faim, le désespoir au cœur,
 Plutôt que de les rendre aux mains de son vainqueur,
 A brûlé ses drapeaux, a brisé son épée.

Oh ! oui, votre présence a fait, nobles amis,
 Dans notre âme vibrer mille échos endormis,
 Elle a rempli Québec d'une indicible joie,
 Rajeuni de cent ans notre vieille cité,
 Remis dans plus de lustre et dans plus de clarté
 La gloire de Lévis, le nom de Sainte-Foye.

Sainte-Foye et Lévis ! Ces deux noms éclatants,
 Nous les avons gravés dans nos cœurs palpitants,
 Nous les voyons partout scintiller comme un astre.
 Lévis est le sauveur d'un peuple de héros,
 Sainte-Foye est l'ivresse après les longs sanglots,
 Le succès reconquis dans le champ du désastre.

Ce n'était pas la mort que les soldats anglais
Semaient là, dans le sol fouillé par les boulets,
C'étaient, à leur insu, des germes d'espérance ;
Et le sang de nos preux, fécondant les sillons
Que la gloire dorait de ses derniers rayons,
Fit croître l'avenir de la Nouvelle-France.

Oui, l'avenir sourit à nos destins nouveaux ;
Oui, l'astre du progrès brille sur nos travaux,
Et quand vous reverrez votre mère immortelle,
Dites-lui qu'à l'abri du drapeau d'Albion
Nous proclamons bien haut la gloire de son nom,
Dites-lui que nos cœurs battent toujours pour elle.

Québec, juin 1895.

W. Chapman



SAINT-THOMAS D'AQUIN

L'HOMME, LE DOCTEUR, LE SAINT.

Esquisse.

Sapientiam amavi. ... et exquisivi per hanc
habebo immortalitatem. Sap. VIII, 13.

Ce seul nom de Saint-Thomas d'Aquin évoque l'idée de la sagesse ; car sage il le fut, et toute son œuvre, comme sa vie, peut se résumer dans ce mot que les latins ont si bien trouvé : *sapientia*.



L'ANGE DE L'ÉCOLE

'après Romain Cazes.

La sagesse s'entend de diverses manières. Celui dont la science s'étend à tout ce qui est ou peut exister, le Verbe de Dieu, Sagesse infinie du Père, de qui procède toute sagesse créée, a départi aux hommes, selon des mesures différentes, les dons de l'intelligence. Quand par l'exercice légitime de cette noble faculté, ils ont participé à la science divine, on donne à leurs connaissances le nom de *sagesse*. Selon une signification plus restreinte, on désigne par là la réflexion jointe à la prudence.

A un point de vue surnaturel, ce terme s'emploie pour désigner une communication spéciale de la sagesse divine

faite à l'intelligence et au cœur de l'homme pour l'aider à se diriger en tout selon les vues et la volonté divines ; ou, si l'on veut, pour lui faciliter la pratique des vertus chrétiennes, particulièrement celle de l'amour de Dieu, qui les résume toutes.

Or, de quelque manière que l'on entende la sagesse il est bien peu d'hommes, certes, parmi tous ceux dont l'histoire nous a conservé le nom et les actions. qui eussent pu s'appliquer avec autant de vérité que l'illustre *Docteur angélique* ces paroles du plus sage des rois : " J'ai aimé la sagesse..... j'ai cherché à l'acquérir dès mon enfance ; j'ai voulu l'avoir pour compagne et pour épouse de toute ma vie..... et c'est par elle que j'obtiendrai l'immortalité."

* * *

La famille de Thomas d'Aquin était noble et illustre. Par ses ancêtres paternels, il était neveu de l'empereur Frédéric Barbe-rousse, cousin de l'empereur Henri IV et de l'empereur Frédéric II ; et dans la série de ses ancêtres maternels se trouvaient les Guiscard et les Tancredi. Ses parents le destinaient à jouer un rôle brillant sur la scène du monde, mais le jeune Thomas fit voir de bonne heure que ses préoccupations et ses goûts avaient un tout autre but. Confié dès l'âge de cinq ans par son père aux bénédictins du Mont-Cassin, il fit à ses maîtres cette question qui pouvait surprendre, venant d'un enfant : " Mais qu'est-ce que Dieu ? " " *Quid est Deus ?* " Cette connaissance de Dieu, qu'il eut ici-bas autant qu'il est possible à la science humaine de l'avoir, commençait déjà à être le but des recherches curieuses de son esprit. On eût dit qu'il avait dès lors le pressentiment que qui connaît Dieu parfaitement connaît toutes les autres choses dans leur cause et d'une manière suréminente. Quand, plus tard, il écrira son impérissable *Somme théologique*, il débutera en donnant d'abord les traités sur Dieu, un dans l'essence et triple dans les personnes, parce qu'ils font la lumière sur tout ce qu'on peut apprendre ensuite sur les œuvres de Dieu : les anges, les hommes et les choses.

A treize ans, il achevait à Naples le cours de ses études littéraires ; dès l'année suivante il voulut fuir les dangers de l'opulence et des plaisirs, et demanda son admission dans l'ordre des Frères-Prêcheurs. Mais ses parents s'opposèrent vivement à sa vocation : lorsqu'il fut envoyé par ses supérieurs à Paris, ils l'enlevèrent et le firent enfermer dans un château dont les avenues étaient soigneusement gardées.

Tous les moyens furent employés pour le détourner de son pieux dessein. Ses sœurs furent d'abord députées vers lui pour le conjurer avec larmes de revenir au toit paternel. Mais au lieu d'être séduit par leurs paroles, il leur répondit avec tant de conviction et de piété qu'il les gagna à sa cause, et, bien plus, les décida elles-mêmes à entrer dans un monastère.

Afin de vaincre sa fermeté, ses frères n'eurent pas honte de recourir à un infâme procédé en soumettant sa chasteté à la plus rude épreuve qui se pût imaginer ; cependant la victoire resta encore au courageux jeune homme. Finalement, il put s'évader de sa prison, et voir tomber, quelque temps après, les résistances de sa famille.

Libre enfin de suivre sa vocation, il prononça ses vœux avec bonheur et alla étudier successivement à Paris et à Cologne. " L'humble étudiant parlait peu, mais écoutait et méditait beaucoup " ce qui lui valut le fameux surnom de " *bœuf muet*." Mais, un jour, " ayant été interrogé en classe sur plusieurs questions des plus " difficiles, il fit à chacune une réponse si étonnante de force et de " clarté que son professeur, Albert le Grand, prononça devant ses " condisciples la parole prophétique restée célèbre : " Nous appelons " frère Thomas un bœuf muet ; mais un jour les mugissements de " sa doctrine seront entendus par tout le monde." (*Vallet, Histoire " de la philosophie.*)

Quelques années plus tard, n'étant encore que dans sa vingt-septième année, il fut envoyé à Rome pour défendre auprès du Saint-Siège les ordres mendiants violemment attaqués. Le triomphe fut complet. Après quoi il revint à Paris et se fit recevoir publiquement docteur, malgré l'hostilité de ses interrogateurs, les mêmes qu'il venait de combattre à Rome.

Le jeune dominicain avait déjà fait des progrès extraordinaires dans la science ; et désormais, l'étude, avec ses pénibles labeurs, continuera d'occuper toute sa vie. Les jours qu'il vivra encore seront employés à prêcher et à enseigner, avec un égal succès, la philosophie et la théologie à Paris, à Rome, à Orviété, à Viterbe, à Pérouse. Même lorsque la mort viendra le surprendre, lorsqu'il est en route pour le concile de Lyon, il enseignera encore par sa parole comme par l'exemple de son angélique piété. Sur son lit de mort, à l'abbaye de Fossa-Nuova, à la demande des religieux bénédictins, il dictera des commentaires sur le Cantique des cantiques.

Saint-Thomas d'Aquin mourut en 1274, âgé seulement de quarante-neuf ans. Il connaissait tout ce qui avait été écrit avant lui sur toutes les sciences. Il savait par cœur toute l'Écriture Sainte—sans cela, d'ailleurs, la *Chaîne d'or* et les *Commentaires sur les Épîtres de saint Paul* n'auraient pas pu être composés—une partie des ouvrages des Pères, et possédait à fond toutes les doctrines des philosophes et théologiens parus avant lui.

Veut on savoir ce qu'il était au physique ? " *Le Docteur angélique* " était d'une très haute et très droite stature, image parfaite de la

“ rectitude et de l'élévation de son esprit. Il était d'assez grosse
 “ taille ; son teint était pâle d'une nuance légèrement brune et qui
 “ rappelait, dit naïvement un contemporain, la couleur de pain de
 “ froment. Il avait la tête large et bien dessinée, le front très
 “ accentué et un peu chauve. Sa complexion était extrêmement
 “ délicate, et, pour qu'il pût montrer tant d'énergie dans les périls
 “ dans les travaux pénibles du professorat, dans les exercices de la
 “ prière, de la pénitence, il fallait que la volonté dominât complè-
 “ tement, et pour ainsi dire jusqu'au miracle, ses sens et ses nerfs,
 “ que le moindre accident extérieur blessait cruellement ; mais en
 “ réalité son corps était entièrement soumis à l'esprit et ses sen-
 “ timents à sa volonté.” (*Didiot*, cité par *Vallet*, *Histoire de la*
Philosophie)

* * *

Voici comment Saint-Thomas d'Aquin commence son magnifique
 ouvrage auquel il donna le nom de “ *Somme contre les Gentils* ”.
 “ Parmi toutes les occupations des hommes la plus parfaite, la plus
 “ sublime, la plus utile et la plus agréable est l'étude de la
 “ sagesse. Les vérités divines étant, les unes au-dessus des forces
 “ de l'entendement humain, les autres accessibles à la raison, le
 “ sage doit s'occuper de ces deux sortes de vérités.” Voici com-
 ment, maintenant, l'*Ange de l'Ecole* se propose de procéder. “ Je
 “ m'efforcerai, dit-il de démontrer clairement les vérités qui sont
 “ l'objet de la foi et peuvent en même temps être comprises par la
 “ raison, me servant d'arguments tirés des philosophes et des
 “ saints. Passant ensuite du plus connu au plus obscur, j'arriverai,
 “ Dieu aidant, à la manifestation des dogmes qui surpassent les
 “ forces de la raison et je montrerai les vérités de la foi en résolvant
 “ les objections des adversaires, au moyen de raisonnements et
 “ d'autorités. Ainsi sera accompli mon dessein de *rechercher par la*
 “ *voie de la raison tout ce que l'esprit humain peut découvrir sur Dieu.*”

Cet exposé révèle au vif la méthode suivie par Saint-Thomas
 dans l'exposition et la défense du dogme catholique ; par cette mé-
 thode si rationnelle il a été vraiment le maître de la théologie
 catholique et a fourni à quiconque veut défendre la foi, les armes
 dont il a besoin contre ses adversaires.

Avant lui, les Pères de l'Eglise, saint Augustin surtout, avaient
 été d'éminents théologiens, ils avaient prêché, écrit des traités,
 réfuté les hérésies selon le besoin des temps ; ils avaient pénétré
 aussi loin dans presque toutes les questions. Toutefois, l'ensemble

de leurs ouvrages formait un amas de matériaux disposés sans ordre, impropres encore à former un corps régulier de doctrine. Les premiers docteurs scolastiques avaient façonné ces pièces et commencé à les rassembler ; mais il était réservé à saint Thomas d'Aquin de compléter l'œuvre. Facilement il suit et dépasse ses devanciers dans toutes les questions qu'ils ont traitées ; et puis, de son génie supérieur traçant le plan définitif d'après lequel ces éléments divers devront être groupés, il parachève le temple superbe de la théologie catholique.

Comment dire la profondeur et l'élévation de la doctrine de saint Thomas ? l'abondance et l'étonnante variété des sujets traités à fond ; la difficulté des problèmes qui y sont résolus, la simplicité lucide de la diction ! On y plane avec lui dans les régions sereines et immuables de la vérité. L'étude de ses œuvres paraît hérissée au début de difficultés, mais celles-ci tombent devant l'application persévérante, et puis l'esprit et le cœur se reposent avec satisfaction dans la *certitude*, qui est le caractère propre de l'effet produit par ses écrits.

Quelles ressources aussi on y trouve pour désarmer l'erreur ! Il n'est pas une objection, parmi toutes celles qui ont été proposées contre les dogmes de la foi même dans l'époque actuelle, dont on ne trouve la réfutation contenue dans les œuvres du *Docteur angélique*. C'est l'arsenal inépuisable contre les erreurs passées et actuelles. “ Lors même que saint Thomas n'a pas tout prévu, il a encore tout dit.” (*Lacordaire, Disc. pour la translation du chef de saint Thomas.*)

C'est, en bonne partie, pour avoir négligé l'étude du saint Docteur et sa précieuse méthode, laquelle consiste, nous l'avons dit, à faire dire à la raison tout ce qu'elle peut en faveur des mystères et à démontrer par elle l'insanité des erreurs opposées, que les apologistes chrétiens, à partir du siècle dernier, se sont montrés trop souvent faibles et comme impuissants en présence des sophismes des philosophes incrédules, ne trouvant à leur opposer que des raisons superficielles avec des preuves d'autorité et de témoignage. Aussi le Souverain Pontife actuel a-t-il rendu un service immense à la cause catholique et donné en même temps une preuve éclatante de son génie, en nous renvoyant directement aux œuvres de celui qui doit être le théologien par excellence de toutes les époques. C'était enlever les armes aux mains des ennemis.

Ecoutez un de ses illustres disciples essayant de dépeindre le caractère de l'œuvre et de son auteur. “ Serait-il vrai que je chercherais à vous peindre ce que fut cet homme et ce que furent ses

“œuvres ! Autant vaudrait que j'eusse la pensée de vous montrer
 “les pyramides en vous disant ce qu'elles avaient de hauteur et de
 “largeur. Si vous voulez voir les pyramides, n'écoutez personne :
 “passez la mer, abordez ce sol où tant de conquérants ont laissé la
 “trace de leurs pas ; avancez dans les sables de la solitude. Voici,
 “quelque chose de solennel, de grand, de calme, d'immuable,
 “de profondément simple : ce sont les pyramides.” Lacordaire,
 dans ce beau langage, n'exagère rien, car de tous les caractères
 qu'il attribue ici aux pyramides, il n'en est aucun qui ne convienne
 admirablement à saint Thomas d'Aquin.

Il n'y a pas lieu de s'étonner, après cela, si tous les théologiens,
 tous les savants, les Conciles et les Papes ont rendu hommage à la
 sagesse de l'*Ange de l'Ecole*. Leurs paroles sont remarquables : on
 ne peut faire plus d'éloges et avec un plus grand accent de con-
 viction. Choisissons entre tous le seul témoignage du pape Jean
 XXII. S'adressant aux cardinaux il dit que : “Thomas d'Aquin a
 “lui seul répandu plus de lumières dans l'Eglise que tous les
 “autres savants et il est certain que quiconque cherchera dans ses
 “écrits les trésors des sciences, fera bien plus de progrès dans une
 “année d'étude, qu'il n'en ferait dans tout le cours de sa vie par la
 “lecture des autres auteurs.” Le même Pape, dans un discours
 qu'il prononça à l'occasion de la canonisation de notre saint, dit
 encore qu'il était prouvé “que Dieu avait opéré par l'entremise de
 “son glorieux serviteur au moins trois cents miracles ; que d'ailleurs
 “il avait fait autant de miracles qu'il avait écrit d'articles.”

Frère Romain, son ancien élève, lui étant apparu quelques jours
 après sa mort, saint Thomas le pria de lui dire ce qu'il fallait
 penser de ce qu'il lui avait autrefois enseigné sur certaines
 questions difficiles, particulièrement sur la vision béatifique, et il
 en reçut cette réponse : *Sicut audivimus, sic vidimus in civitate
 Domini virtutum.*

* * *

Saint-Thomas d'Aquin avait plus de titres qu'il n'en fallait
 à l'immortalité. Est-ce qu'il l'a recherchée ? Le récit du plus écla-
 tant témoignage rendu à l'excellence de ses œuvres va nous le
 montrer. Ce n'est plus le témoignage des hommes, c'est celui de
 Jésus-Christ lui-même, qui, en trois circonstances différentes a
 daigné adresser à l'humble docteur cette parole : “Tu as bien
 écrit de moi, Thomas,” *Bene scripsisti de me, Thoma*. Des docu-
 ments historiques incontestables en font foi. “Le fait se produisit
 “une première fois à Paris, dans le couvent de Saint-Jacques,

“ à l'occasion d'une dispute élevée entre les docteurs de l'*Université*
 “ sur les *accidents eucharistiques* dont Saint-Thomas défendit la
 “ *réalité objective*. Cette première manifestation nous est rapportée
 “ par le récit très explicite de Jean de Colonna, contemporain de
 “ saint Thomas, et par le texte de saint Antonin. Une autre fois
 “ à Orviéto, quand notre docteur eut achevé l'office du Saint Sacre-
 “ ment sur l'ordre du pape Urbain IV. Saint Vincent Ferrier
 “ se porte garant de la véracité du second miracle, et l'Eglise
 “ d'Orviéto dépose en sa faveur, par sa tradition et par le soin
 “ qu'elle a pris de conserver le crucifix d'où se fit entendre la
 “ parole du Christ, ainsi que par les peintures et les anciens écrits
 “ qui consignent le fait. Une autre fois dans la chapelle de saint
 “ Nicolas, à Naples, quand saint Thomas, arrivé à la fin de sa
 “ laborieuse carrière, était sur le point d'achever la *Somme théolo-*
 “ *gique* : craignant d'avoir laissé échapper quelque erreur, soit dans
 “ ce livre, soit dans d'autres ouvrages, il consulta le Seigneur avec
 “ larmes devant un crucifix. Tout-à-coup une voix venant du
 “ crucifix fit entendre ces paroles : *Tu as bien écrit de moi ; quelle*
 “ *récompense veux-tu pour ton travail ?* Bernard Guidonis parle de ce
 “ fait, et Guillaume de Tocco le raconte dans la légende présentée
 “ lors de la canonisation du saint.” (*Vallet, Histoire de la Philosophie*)

Si celui-ci n'avait eu que la sagesse qui fait les savants, il aurait
 peut-être demandé en récompense l'immortalité que tant d'autres
 recherchent et qui finit avec le temps ; mais par la réponse si
 sublime et si parfaite qu'il fit à la question de Jésus, il montra
 qu'il en recherchait une meilleure : “ Seigneur,” dit-il, “ je ne veux
 point d'autre récompense que *vous-même !* ” “ *Domine, nonnisi te !* ”

C'est qu'il avait en même temps la sagesse qui fait les saints, et
 c'est grâce à celle-ci qu'il put tant avancer dans la première. Par
 des lumières et des motifs bien supérieurs, il était arrivé à la con-
 clusion de Platon et d'Aristote, lesquels pensaient que pour parvenir
 à la sagesse, il fallait se mettre à genoux et la demander à la
 Divinité.

Le frère Réginald, qui vécut longtemps dans son intimité et fut
 son ami de cœur, nous dit que c'e-t au mérite de sa prière qu'il
 devait cette science merveilleuse par laquelle il s'est élevé au-
 dessus de tous les autres docteurs. “ Chaque fois,” dit-il, “ qu'il
 “ voulait étudier, discuter, professer ou écrire, il recourait pre-
 “ mièrement à l'raison..... et il découvrait toujours avec certitude
 “ ce qui lui paraissait auparavant douteux et incertain ; une
 “ nouvelle difficulté surgissait-elle pendant son travail, de rechef il
 “ s'adressait à l'oracle de la prière, y ajoutait le jeûne et toute
 “ obscurité disparaissait.”

*
*
*

Dans ses écrits, Saint-Thomas d'Aquin enseigne ; il s'adresse plutôt à l'esprit qu'au cœur. Il embrasse d'un tel coup-d'œil un principe avec toutes ses conséquences, il saisit la vérité avec une telle pénétration d'esprit et la démontre avec une si grande force de logique qu'il nous apparaît comme la plus haute personification de la raison humaine. Son style est lumineux, mais simple : on dirait l'aigle soutenant fermement de son regard l'éclat du soleil. A cause de cela on est porté à croire que chez lui la puissance du raisonnement avait annihilé la sensibilité du cœur. Mais comme les hymnes qu'il a composées en l'honneur du Saint Sacrement nous détrompent agréablement sur ce point : ses sentiments s'y trahissent et avec quel charme ! Dans ces poésies incomparables, où le poète et le musicien apparaissent à côté du théologien, poésies dont la perfection a fait le désespoir de tous ceux qui ont voulu les imiter, de même que dans ses *Commentaires* sur les Epîtres ne l'apôtre Saint-Jean et le Cantique des cantiques se révèlent à la fois l'exquise sensibilité de l'artiste et la faveur du saint. Ses contemporains témoignent de la chaude éloquence de sa prédication qui avait pour effet de faire fondre son auditoire en larmes. Les nombreuses prières qu'il a composées respirent une piété suave et aussi tendre qu'elle était fortement nourrie.

Ainsi son cœur, toujours illuminé et guidé par la raison n'en savait que mieux s'éprendre de la vérité et se passionner pour le Vrai, le Bon et le Beau.

Marchons donc sur les traces du Docteur angélique. Nous en avons besoin dans ce siècle dont l'infériorité s'accuse par le fait qu'un si grand nombre y manifestent tant de goût pour les études et les découvertes des sciences physiques sans en avoir pour les études métaphysiques et les travaux du raisonnement. Au moyen-âge on se passionnait pour la discussion d'une thèse de philosophie ou de théologie : et les esprits étaient plus forts. Autant que notre situation et nos loisirs pourront le permettre, suivons les recommandations de Léon XIII par rapport à l'étude des œuvres du *Docteur angélique*. Pour l'honneur et la défense de la religion et de la société, faisons en sorte qu'on puisse nous faire avec espoir d'être écouté, une recommandation semblable à celle de saint Jérôme relativement à l'étude des Saintes Ecritures : *cadentem faciem ANGELICA pagina suscipiat.*

L'abbé Em. Poirier, S. J. D.

CHRONIQUE DU MOIS

I—Nouvelles de Rome. II—France et Russie. III—L'action catholique en France. IV—La crise politique en Angleterre. V—Bismarck et le canal du nord. VI—Au Canada.

La *Croix* de Paris publie le texte d'un document apostolique adressé par S. S. Léon XIII au T. R. P. Picard, supérieur général des augustins de l'Assomption, et relatif aux œuvres catholiques d'Orient et à l'union des Eglises. Nous en donnons la traduction ci-après :

A Notre cher fils François Picard, supérieur des religieux augustins de l'Assomption.

LÉON XIII, PAPE.

Cher fils, salut et Bénédiction Apostolique,

Au milieu des efforts que Nous faisons, sous les auspices et avec la grâce de Dieu, pour que les nations orientales se réveillent dans leur antique dignité au sein de l'Eglise catholique, il Nous est agréable de penser au zèle des ordres religieux qui, depuis longtemps, s'emploient si activement et si utilement pour le même objet. Une juste part de louanges revient, parmi eux, à la congrégation dont vous êtes le digne supérieur. Nous connaissons, en effet, les multiples travaux que vous avez entrepris dans ces contrées, et qui sont rendus d'autant plus fructueux qu'ils sont marqués d'un plus grand zèle de la gloire de Dieu et d'une plus fraternelle charité à l'égard des dissidents.

Aussi estimons-Nous que Nous ne pouvons vous donner un témoignage ni plus agréable ni plus désirable pour vous de Notre satisfaction, que d'étendre davantage les emplois de votre zèle et de vos labeurs pour le bien des Orientaux. Et cela nous agrée d'autant plus que Nous Nous proposons surtout de faire en sorte et que l'antique discipline rituelle subsiste parmi eux, et aussi, ce qui est d'une grande importance pour l'objet que Nous poursuivons, que l'éducation de la jeunesse soit chez eux bonne et convenable. A cet effet, Nous avons résolu l'agrandissement par l'adjonction de nouvelles constructions, de l'établissement que vous possédez la 11

la ville de Constantinople, à Stamboul et, en face, à Kadi-Keui, où fut Chalcédoine, de manière à ce que les lieux soient convenablement appropriés tant pour le culte divin que pour l'enseignement.

Pour l'exécution de ce projet observez cette double règle : l'une que dans les mêmes bâtiments, outre l'administration spirituelle des Latins que Nous voulons vous être confiée, vous exerciez aussi celle des Grecs, et que vous organisiez séparément avec la décence et la solennité convenables les offices publics de l'un et l'autre culte : l'autre que vous pourvoyiez au mieux à l'utilité et à la formation des jeunes gens non seulement par la culture de leur esprit et l'usage des littératures ordinaires, mais aussi par l'enseignement de la langue grecque et de l'histoire de leur patrie. Quant à ceux d'entre eux dont le caractère et les dispositions offriraient d'heureuses espérances à l'égard du saint ministère, ils devront avoir la meilleure part de vos sollicitudes à l'effet d'être plus diligemment formés à la piété, à la science à l'usage de leurs rites, car le moyen le plus efficace pour atteindre le but que Nous poursuivons, c'est la formation convenable d'un clergé indigène.

Déjà Nous avons pourvu, de Notre côté, à ce que tout fut légalement établi et sanctionné. Pour vous prenez courage de Notre bienveillance et de Notre propre confiance, qui est pour vous la manifestation de la bonté divine, et continuez avec zèle à témoigner et à augmenter de jour en jour l'insigne attachement que vous avez montré jusqu'ici pour le siège apostolique. Si vous travaillez dans cet esprit avec cette bonne volonté, Dieu, sans aucun doute, favorisera plus abondamment vos travaux et il ne manquera pas sous son inspiration de pieux et généreux auxiliaires pour seconder plus largement le succès de vos entreprises. Que la bénédiction apostolique, que Nous vous donnons abondamment dans le Seigneur à vous, cher fils, et à toute votre congrégation, soit le gage de ces vœux !

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 2 juillet 1895, l'an dix-huit de Notre Pontificat.

LÉON XIII, PAPE.

Le jour de la fête de saint Pierre, S. Em. le cardinal Rampolla, archiprêtre de la basilique Vaticane, y a célébré pontificalement la messe, assisté de tout le chapitre. La musique et les chants étaient dirigés par le maëstro Meluzzi. Depuis les premières heures du matin jusqu'au soir, la foule des fidèles n'a cessé d'affluer dans Saint-Pierre. Toutes les voitures de place étaient en mouvement, la compagnie des tramways avait dû ajouter soixante voitures à son

contingent habituel, et celle des omnibus une trentaine. Il va sans dire que, malgré les ardeurs du soleil, une multitude de gens ont fait le chemin à pied. On évalue à plus de deux cent mille personnes ceux qui sont venus prier dans la basilique, au cours de la journée.

Ainsi que chaque année depuis l'envahissement de Rome, la présence du Pape a manqué à la fête. Toutefois Léon XIII avait voulu venir prier sur la tombe de celui dont il est, après dix-neuf siècles, le successeur. La veille au soir, les portes de la basilique étant fermées, le Souverain Pontife est descendu dans Saint-Pierre par l'escalier du Vatican qui aboutit à la chapelle du Saint-Sacrement. En passant, le Saint-Père a baisé le pied de la statue en bronze du Prince des Apôtres ; puis il s'est dirigé vers la Confession, est descendu auprès du tombeau de saint Pierre, où il est resté longtemps en prières.

On a ensuite présenté au Souverain Pontife les palliums sacrés, confectionnés, comme l'on sait, avec la laine des agneaux bénits par Sa Sainteté le jour de la fête de sainte Agnès, et il a procédé à la bénédiction d'usage. Les palliums ont été déposés près des reliques de saint Pierre, dans une précieuse cassette qui fut donnée à cet effet par Benoît XIV.

* * *

La situation du gouvernement de M. Crispi continue à être très grave, et l'on pourrait se trouver à la veille d'événements sérieux en Italie. L'attitude de la majorité parlementaire qui, par ses cris, son tapage et ses votes en faveur de Crispi, empêche toute explication sur la question morale, ne satisfait point le pays convaincu de la culpabilité du ministre.

Le refus réitéré de Crispi d'accorder toute explication et de relever les faits à sa charge est expliqué dans un sens défavorable et ne fait que confirmer la conviction de tous que le ministre ne veut pas se disculper parce que cela lui est impossible. Crispi est donc en bien mauvaise posture, d'autant plus que l'agitation prend des proportions très vastes et que de tous les côtés arrivent les télégrammes de protestation de la part des associations politiques. A Rome, dernièrement, au moment de la sortie des députés, la foule se réunit devant le Parlement et fait des ovations à Cavallotti, hurlant : A bas Crispi ! à bas les voleurs !

La police intervient et fait occuper militairement la place

Un autre soir, au moment où la manifestation contre Crispi était en son plein, la reine Marguerite a traversé par hasard le Corso en

voiture. La foule a crié : *Vive la reine ! A bas Crispi, à bas les voleurs, que le roi fasse justice*, etc. La reine a été très vivement émue de cet incident, et sa voiture a pu traverser difficilement la foule qui l'entourait. Les agents de police ont aussitôt opéré un certain nombre d'arrestations.

En général, on se demande pourquoi le roi n'agit point et ne force pas son ministre à se justifier ou à se démettre, d'autant plus que les accusations de Cavallotti mettent en jeu la personne du roi, qui aurait été trompé par Crispi dans l'affaire du grand cordon de Herz. Enfin, Cavallotti vient d'adresser une lettre au *Don Chisciotte* pour annoncer qu'il va porter la lutte sur le terrain judiciaire et qu'il remettra au procureur du roi une accusation formelle et documentée contre Crispi. Ou bien, dit-il, le juge instructeur trouvera mon accusation suffisante et alors il devra demander à la Chambre de procéder contre Crispi, ou bien elle ne sera pas suffisante et alors il faudra demander l'autorisation de procéder contre moi comme calomniateur.

Et Cavallotti estime que de cette façon la question sera résolue. Peut-être se fait-il encore illusion car Crispi est bien capable d'étouffer le procès, un homme accusé comme lui ayant recours à tous les stratagèmes pour se tirer d'embaras. Malgré tout ce que disent les journaux, qui sont en majorité entre les mains de Crispi, la situation du ministre est fortement ébranlée, et même quelques députés de la majorité ministérielle commencent à dire qu'il leur est impossible de soutenir Crispi jusqu'au bout. Comme cette majorité est composée principalement de napolitains et de méridionaux très versatiles, Crispi ne peut trop s'y fier, d'autant plus qu'il a déposé un projet contre les banques méridionales qui ne pourra pas être accepté par les députés de ces régions.

On commente aussi très vivement la défection de quelques journaux, jusqu'ici dévoués à la politique de Crispi. Le *Corriere di Napoli* vient de déclarer qu'il ne pouvait plus soutenir Crispi refusant de se justifier.

La question ne tend donc pas encore à une solution et peut traîner pendant quelque temps. Toutes les surprises sont possibles, même celle d'une interpellation au Sénat qui est plus indépendant et où Crispi a une forte opposition. Là, le ministre pourrait difficilement opposer une fin de non-recevoir.

* * *

Un écrivain de mérite, fort au courant des choses de la diplomatie et de la politique étrangère, et qui, sous le nom de *Whist*, dis-

simule mal une compétence professionnelle, écrit dans le *Figaro* :

“ S’il existe des Français assez naïfs pour croire que des liens ont pu se former entre la France et la Russie sur l’éventualité prochaine d’une guerre d’agression contre l’Allemagne, je leur déclare formellement qu’ils se trompent. Sans doute, le jour où l’Allemagne se trouverait aux prises avec des difficultés extérieures qui lui enlèveraient la liberté d’action de ses mouvements contre nous, aucune force humaine...ne nous empêcherait d’intervenir pour tenter de déchirer le traité de Francfort ; les Allemands en sont convaincus les premiers, et en allant de meilleure grâce à Kiel nous n’aurions pas réussi à leur donner le change sur nos sentiments. Mais jusque-là, il faut vivre et se développer ; aussi l’alliance franco-russe est-elle strictement défensive. Elle ne suppose la guerre que pour répondre à une attaque extérieure quelconque, qu’elle s’interdit absolument pour ce qui la concerne.

“ De notre part, elle comporte donc, sans que cela soit spécifié, l’acceptation indirecte du traité de Francfort et des frontières réduites qu’il nous a tracées. Là-dessus, pas d’équivoque. Si nous avions demandé à la Russie de nous aider à reconquérir l’Alsace et la Lorraine, elle nous aurait éconduits. Si, de son côté, elle nous avait suggéré de prendre les armes avec elle contre le traité de Berlin, nous aurions décliné ses avances. Elle et nous, nous avons lié partie sur la base du *statu quo* territorial européen : rien de plus, rien de moins.”

A cette fidèle peinture du caractère et des conditions de “l’alliance russe,” nous nous permettrons d’ajouter ceci : les alliances ayant avant tout pour base et pour règle la considération des intérêts particuliers de chacune des parties contractantes, en tant que ces intérêts peuvent entrer en combinaison, il en résulte que la Russie, qui a besoin que l’amitié de la France reste à sa disposition, sinon *in æternum*, au moins fort longtemps, ne pense pas avoir présentement aucune raison pour hâter la délivrance de l’Alsace-Lorraine qui pourrait rendre à notre ancienne mère-patrie sa liberté d’action sur l’échiquier européen.

* * *

N’en déplaise aux esprits butés qui ne cessent de maugréer contre les directions pontificales, politiques et sociales, il faut que l’action catholique, en France, à ce double point de vue, n’ait pas été tout à fait sans efficacité ni sans résultats, puisque les journaux sectaires poussent quotidiennement, à l’envi l’un de l’autre, un retentissant cri d’alarme.

Comme on dit que la haine est clairvoyante, nous avons le droit de penser que ces ennemis de l'Eglise voient clair quand ils constatent les progrès de l'action catholique et signalent le péril que fait courir à leur conception exclusive et sectaire de la république ce qu'ils appellent "le mouvement tournant du cléricalisme," c'est-à-dire le péril que la république ne se transforme, par l'adhésion des conservateurs, en un gouvernement vraiment national.

Ils doivent également voir clair, ces mêmes adversaires, quand ils s'adressent aux ouvriers en de véhémentes objurgations, toutes bourrées d'odieuses calomnies, afin de les détourner d'écouter et de suivre les apôtres du mouvement social chrétien.

Cette préoccupation inquiète, devenue constante, des modernes jacobins, n'est-elle pas singulièrement démonstrative? L'idée que l'exploitation impudente de la République pourrait bien leur échapper prochainement, leur est insupportable. Enfin, n'est-ce pas aussi un résultat appréciable de pouvoir constater qu'une notable partie des classes populaires commence à perdre confiance dans les charlatans révolutionnaires et antichrétiens?

* * *

Le deux juillet, à la chambre des communes anglaises, les deux partis politiques, whigs et tories, ou suivant une désignation plus récente, *unionistes et libéraux*, ont changé de place officiellement. Les libéraux, arrivés au pouvoir, grâce au talent et au prestige de M. Gladstone, viennent de retourner dans l'opposition.

Nous avons vu sans émotion tomber ce cabinet Rosebery, qui devait faire tant de choses pour l'Irlande et inaugurer avec la France des relations plus cordiales que celles de son prédécesseur. On sait ce qu'il a réalisé de ce programme. Entre Paris et Londres, une foule de petits dissentiments ont surgi, et lord Rosebery a même parlé un jour du souvenir d'Azincourt. Nous ne croyons pas cependant qu'il ait jamais eu l'intention de courir gaiement au-devant d'une rupture avec la France. Mais il ne savait évidemment comment se tirer de la tâche de gouverner la politique extérieure de l'Angleterre en contentant les *libéraux* sans mécontenter les *tories*. Pour se disculper de ce qu'on appelait sa faiblesse dans l'action, il se croyait obligé à montrer de l'énergie dans les paroles. Et puis lord Rosebery, qu'on vantait autrefois comme un homme de tact, est précisément le ministre anglais qui en a le plus manqué depuis longtemps.

Il a manqué de tact envers la France, il en a manqué envers l'Irlande, à laquelle il voulait imposer ces jours-ci le vote d'une statue en l'honneur de Cromwell. Il en a manqué envers son propre parti.

Et c'est cependant au profit de lord Rosebery que le parti libéral oubliant les services rendus, a sacrifié les droits de sir William Harcourt à la direction du parti. Il a eu là une fâcheuse inspiration. En quelques mois, les libéraux, que M. Gladstone menait à la conquête du *Home Rule*, ont été acculés à une piteuse dissolution.

Les élections sont en très grande majorité favorables au nouveau ministère.

* *

On a beaucoup remarqué l'absence, aux fêtes de Kiel, de M. de Bismarck. Tandis que le présomptueux empereur s'attribuait tout le mérite de la grande œuvre qu'il inaugurait, il tenait dans un systématique oubli l'auteur véritable de l'entreprise: n'est-ce pas M. de Bismarck, en effet, qui confisqua au profit de la Prusse le Slesvig-Holstein, où fut creusé le canal; qui, par la guerre de 1870, procura l'argent nécessaire; qui enfin constitua l'unité impériale dont Guillaume II s'est montré si insolemment fier? Aussi devait-on s'attendre aux récriminations de l'ex-chancelier, naturellement courroucé de subir ainsi, de son vivant, les atteintes de l'ingratitude, le *Hambürger Nachrichten*, affirme bien haut que la construction du canal de Kiel a été "l'œuvre exclusive du prince de Bismarck," et qu'il en défendit le projet contre de hautes influences, comme celle de M. de Moltke. Il explique qu'une indisposition a empêché le prince d'assister à la cérémonie, mais il estime que cela n'excuse pas l'inconvenance des orateurs qui ont omis même de le nommer dans leurs discours. Ces critiques, pénétrées d'un ressentiment bien légitime en somme, sont suivies d'attaques contre MM. de Betticher et de Marshall, et s'adressent ainsi à toute la politique de Guillaume II, dont l'autoritarisme jaloux doit quelque peu souffrir.

* *

La session du parlement fédéral est enfin terminée et aucun projet de législation réparatrice, en faveur de la minorité manitobaine, n'a été présenté par le gouvernement.

Celui-ci a déclaré aux chambres que la réponse du gouvernement de Manitoba ne lui paraissait pas une fin de non-recevoir

définitive et qu'il avait décidé d'entrer de nouveau en communication avec lui pour savoir exactement la mesure, le caractère et la portée des changements qu'il serait disposé à apporter à la loi scolaire de 1890, de manière à donner satisfaction aux catholiques.

En même temps, le gouvernement s'est engagé à convoquer de nouveau le parlement au mois de janvier prochain et à lui soumettre enfin les fameuses mesures de réparation, si le gouvernement de Manitoba demeure obstiné.

Cette attitude du gouvernement fédéral a naturellement causé beaucoup d'inquiétude parmi les catholiques.

On a d'abord annoncé que les trois ministres canadiens-français avaient donné leur démission, et, comme pour confirmer cette rumeur, leurs sièges aux communes et au sénat sont restés vacants pendant deux jours.

Après ce laps de temps passé sans doute en négociations, les deux ministres députés ont repris leurs sièges à la chambre. Seul, l'hon. M. Angers a maintenu sa démission et est définitivement sorti du cabinet.

Nous voici donc de nouveau dans l'expectative et il nous faut attendre cinq mois encore pour avoir enfin la solution de cette grave question qui intéresse à un si haut degré l'avenir du pays.

Espérons encore, malgré les apparences les plus menaçantes, que les idées de justice, de tolérance et de modération finiront par prévaloir et que nos coréligionnaires de l'Ouest seront rétablis dans leurs droits aujourd'hui violés.

PUBLICATIONS REÇUES.

Nous accusons réception, avec remerciements, des publications suivantes, dont nous rendrons compte dans une prochaine livraison :

Mgr de Forbin-Janson, Evêque de Nancy et de Toul, Primat de Lorraine, etc. Sa vie, son œuvre en Canada, par N. E. Dionne, bibliothécaire de la législature de la province de Québec, membre de la Société Royale du Canada, 1 vol. in-12.

Le Baron de Lahontan, par J.-Edmond Roy, 1 mémoire in-quarto.

Fleurs Champêtres, par Françoise, 1 vol. in-12.